



N° 11F0019MIF au catalogue — N° 294

ISSN : 1205-9161

ISBN : 978-0-662-73394-2

Document de recherche

Direction des études analytiques documents de recherche

Le faible revenu chronique et la dynamique du faible revenu chez les nouveaux immigrants

par Garnett Picot, Feng Hou et Simon Coulombe

Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail
24-F, immeuble R.-H.-Coats, 100, promenade du Pré Tunney, Ottawa, K1A 0T6

Téléphone: 1-800-263-1136



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Le faible revenu chronique et la dynamique du faible revenu chez les nouveaux immigrants

par

Garnett Picot, Feng Hou et Simon Coulombe

**11F0019 N° 294
ISSN: 1205-9161
ISBN: 978-0-662-73394-2**

Statistique Canada
Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail
24-I, immeuble R.-H.-Coats, 100, promenade du Pré Tunney, Ottawa K1A 0T6

Comment obtenir d'autres renseignements :
Service national de renseignements : 1-800-263-1136
Renseignements par courriel : infostats@statcan.ca

Janvier 2007

Nous remercions tout particulièrement Ross Finnie de ses conseils sur certains problèmes techniques liés à l'utilisation de la banque de Données administratives longitudinales. Nous tenons à remercier également David Green, Jeffrey Reitz et Arthur Sweetman qui ont formulé des commentaires importants sur une version antérieure de ce document.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2007

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication peut être reproduit en tout ou en partie, par quelque moyen que ce soit, sans autre autorisation de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

This publication is available in English (Catalogue no. 11F0019MIE, no. 294).

Note de reconnaissance :

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Table des matières

1. Sommaire exécutif.....	6
1.1 Tendances des taux de faible revenu chez les immigrants entre 2000 et 2004.....	7
1.2 La probabilité d’entrer dans une période de faible revenu et d’en sortir.....	8
1.3 Faible revenu chronique.....	10
2. Revue de la littérature.....	11
3. Données et mesures.....	13
4. Les taux de faible revenu s’améliorent-ils chez les cohortes d’immigrants arrivées après 2000?.....	14
4.1 L’augmentation des taux de faible revenu chez les immigrants entre 2000 et 2004.....	15
4.2 L’augmentation des taux de faible revenu chez les immigrants depuis 2000 était-elle généralisée?.....	18
5. Taux de risque d’entrée et de sortie, et fonctions de survie.....	21
5.1 Méthode.....	21
5.2 Taux d’entrée dans la première période de faible revenu.....	23
5.3 Taux de sortie de la première période de faible revenu.....	25
5.4 L’association entre le niveau de scolarité et les taux de risque d’entrée et de sortie.....	26
5.5 L’association entre la catégorie d’immigrants et les taux de risque d’entrée et de sortie.....	29
5.6 L’effet global du relèvement du niveau de scolarité et du nombre accru d’immigrants appartenant à la catégorie des travailleurs qualifiés sur les taux d’entrée et de sortie.....	32
6. Faible revenu chronique chez les nouveaux immigrants.....	34
6.1 Le niveau de faible revenu chronique.....	34
6.2 Dans quels groupes d’immigrants le faible revenu persistant est-il concentré?.....	38
7. Conclusion.....	41
8. Annexe.....	44
Bibliographie.....	55

Résumé

La détérioration des résultats économiques chez les nouveaux immigrants arrivés au pays durant les années 1980 et 1990 a suscité de vives inquiétudes dans la population et de nombreux débats stratégiques. En 1993, de nouvelles modifications ont été apportées aux procédures de sélection des immigrants afin de relever leur niveau de scolarité et d'accroître la proportion d'immigrants dans la catégorie économique des travailleurs « qualifiés ». En 2000, le niveau de scolarité des nouveaux immigrants et leur proportion dans la catégorie des travailleurs qualifiés avaient fortement augmenté. Étant donné ces changements ainsi que d'autres, nous nous penchons plus particulièrement dans cette étude sur trois questions : (1) la question de savoir si les résultats sur le plan économique des nouveaux immigrants se sont améliorés après 2000 (la dernière date pour laquelle le recensement fournit ces renseignements), (2) la dynamique du faible revenu chez les cohortes successives de nouveaux immigrants, y compris la variation des probabilités d'entrée et de sortie, et l'étendue du faible revenu « chronique » chez les cohortes successives, et (3) la question de savoir si le niveau de scolarité à la hausse et la proportion croissante d'immigrants appartenant à la catégorie des travailleurs « qualifiés » a entraîné des améliorations sur le plan des résultats économiques tels que mesurés par l'entrée dans la pauvreté, la sortie de celle-ci et le faible revenu chronique.

En nous fondant sur les données de la banque de Données administratives longitudinales (DAL) et la Base de données longitudinales sur les immigrants (BDIM), nous constatons que les taux de faible revenu chez les nouveaux immigrants se sont détériorés après 2000. En 2002, les taux de faible revenu des immigrants durant leur première année complète au Canada étaient 3,5 fois plus élevés que ceux des personnes nées au Canada et ils étaient 3,2 fois plus élevés en 2004. Ces taux étaient supérieurs à ceux affichés tout au long des années 1990 (oscillant autour de 3,0). Toutefois, cette augmentation des taux de faible revenu était concentrée chez les immigrants qui étaient arrivés tout récemment (au Canada depuis un an ou deux), ce qui laisse supposer un plus grand problème d'adaptation à court terme durant les années 2000 comparativement aux années 1990. Ce phénomène pourrait s'expliquer en partie par le repli du secteur technologique après 2000, la proportion de nouveaux immigrants dans les professions liées aux technologies de l'information et au génie ayant fortement augmenté durant les années 1990.

La plupart des immigrants qui sont arrivés au Canada durant les années 1990 ont connu une période de faible revenu à un moment donné durant leurs dix premières années au Canada (soit environ 65 %). La plupart de ceux qui sont entrés en situation de faible revenu l'ont fait durant leur première année au Canada, cette probabilité se situant alors dans l'ordre de 34 % et 46 %, selon la cohorte de nouveaux arrivants. Si les immigrants échappaient au faible revenu au cours de leur première année, leur probabilité d'entrer en situation de faible revenu au cours des années subséquentes chutait à moins de 10 %. Toutefois, comme dans le cas des personnes nées au Canada, de nombreuses périodes de faible revenu sont de courte durée chez les immigrants. Entre 35 % et 40 % sont sortis du faible revenu après un an. Selon les données brutes et après avoir imposé comme contraintes les caractéristiques des immigrants, nous observons que les résultats en ce qui concerne la dynamique de la pauvreté se sont détériorés chez les immigrants arrivés au Canada après 2000. Dans leur cas, la probabilité d'entrer en situation de faible revenu a augmenté tandis que celle d'en sortir a diminué.

Pour saisir les profils d'entrée, de sortie et de nouvelle entrée au moyen d'une seule mesure, nous avons produit une mesure du faible revenu « chronique » (en situation de faible revenu durant quatre des cinq premières années au Canada). Environ un cinquième des immigrants arrivés au Canada au cours des années 1990 se sont trouvés en situation de faible revenu chronique, soit un taux d'environ 2,5 fois plus élevé que celui observé chez les personnes nées au Canada. Le taux de faible revenu chronique a légèrement diminué entre la cohorte de 1993 et celle de 1999. Ce recul pourrait tenir à l'une de deux raisons, soit aux caractéristiques relatives au marché du travail plus positives des immigrants arrivés vers la fin des années 1990 ou à l'amélioration des conditions économiques (cycle économique). Presque aucune partie de l'amélioration observée n'est attribuable au premier facteur, tandis que le deuxième l'explique presque toute.

Dans l'ensemble, la hausse spectaculaire du niveau de scolarité des nouveaux immigrants et la plus forte proportion d'immigrants appartenant à la catégorie des travailleurs qualifiés n'ont eu qu'une très faible incidence sur les résultats sur le plan de la pauvreté tels que mesurés par la probabilité d'entrée en situation de faible revenu, de sortie de cette situation et de faible revenu chronique. Cela est dû à ce qu'au début des années 2000, les nouveaux immigrants de la catégorie des travailleurs qualifiés étaient en fait plus susceptibles d'entrer en situation de faible revenu et d'être en situation de faible revenu chronique que leurs homologues de la catégorie du regroupement familial, et que le faible avantage dont les nouveaux immigrants ayant fait des études universitaires avaient joui au début des années 1990 par rapport à ceux ayant fait des études secondaires, par exemple, avait disparu dans une large mesure en 2000 alors que le nombre d'immigrants très scolarisés avait augmenté. Ce qui a changé, c'est le profil de l'immigrant en état de pauvreté chronique; vers la fin des années 1990, la moitié étaient des immigrants appartenant à la catégorie économique des travailleurs qualifiés, et 41 % étaient titulaires d'un diplôme (en hausse de 13 % par rapport au début des années 1990).

Mots-clés : immigrants, faible revenu chronique, dynamique du faible revenu

1. *Sommaire exécutif*

Les pays d'accueil tels le Canada comptent sur les compétences et l'esprit d'initiative des immigrants pour promouvoir leur croissance économique. Pour leur part, les immigrants recherchent dans les pays d'accueil des possibilités d'exploiter leurs qualités et compétences contre rémunération. Ces considérations importent tout particulièrement lorsque les immigrants sont très scolarisés. Les pays d'accueil sont de plus en plus à la recherche d'immigrants très instruits qui favoriseront la progression d'une « économie du savoir ». Il n'est pas étonnant que les immigrants désirent mettre leur niveau d'instruction plus élevé au service d'un grand bien-être économique.

Toutefois, si les immigrants sont incapables de mettre leur formation à profit, les attentes tant du pays d'accueil que des nouveaux immigrants demeureront vaines. Les éventuelles contributions des immigrants à leur pays d'accueil, qui se situent au cœur de la justification économique de politiques d'ouverture relative en matière d'immigration, peuvent ne pas se réaliser entièrement. Voilà pourquoi on s'inquiète considérablement de la détérioration des résultats économiques chez les immigrants arrivés au pays durant les années 1980 et 1990.

Ce document porte sur trois aspects liés au bien-être économique des immigrants. Premièrement, étant donné l'augmentation rapide du niveau de scolarité des immigrants et la proportion croissante d'immigrants qualifiés dans la catégorie économique, les résultats sur le plan du bien-être économique des familles (tels que mesurés par le taux de faible revenu) chez les nouveaux immigrants se sont-ils améliorés après 2000, quand les conditions macroéconomiques étaient beaucoup plus favorables qu'elles ne l'étaient au début des années 1990? Deuxièmement, la probabilité d'entrer en situation de faible revenu et celle d'en sortir a-t-elle évolué de façon marquée entre 1993 et 2003 en raison du relèvement du niveau de scolarité et de la plus grande proportion d'immigrants « qualifiés » appartenant à la catégorie économique? Troisièmement, dans quelle mesure le faible revenu chronique était-il courant chez les cohortes de nouveaux immigrants? Cette situation a-t-elle évolué au cours des années 1990 et, dans l'affirmative, comment? En outre, chez quels types d'immigrants le faible revenu chronique était-il concentré?

Notre étude est unique en son genre en ce sens qu'elle porte sur le bien-être économique non seulement de l'individu mais de la famille immigrante. Le faible revenu est une mesure simple qui englobe l'effet de l'évolution du revenu de toutes les sources, non seulement les gains, et se concentre sur la variation du revenu des familles dans la tranche inférieure de la répartition du revenu, celles qui sont la plus grande source d'inquiétude du point de vue du bien-être. Dans cette étude, le faible revenu est défini comme étant le revenu de la famille inférieur à 50 % du revenu médian de la population dans son ensemble, corrigé en fonction de la taille de la famille. Comme le faible revenu est un concept familial, il donne une meilleure idée sur le plan du bien-être des ressources économiques des familles immigrantes que les gains individuels.

1.1 Tendances des taux de faible revenu chez les immigrants entre 2000 et 2004

Dans le contexte d'une « économie du savoir », des modifications ont été apportées aux procédures de sélection des immigrants en 1993 pour encourager l'immigration de personnes au niveau de scolarité plus élevé. Ainsi, le nombre d'immigrants entrant au pays dans la catégorie du « regroupement familial » a été réduit et remplacé par des « immigrants qualifiés » appartenant à la catégorie économique. En même temps, le niveau d'immigration global est demeuré relativement élevé selon les normes historiques au cours des années 1990 et au début des années 2000. Ces changements ont fortement modifié les caractéristiques des immigrants ayant obtenu le droit d'établissement. Au cours de la période visée par cette étude, soit de 1992 à 2004, le niveau de scolarité des nouveaux immigrants a augmenté de façon spectaculaire (parmi ceux âgés de 15 ans ou plus, 17 % des membres de la cohorte de 1992 et 45 % de ceux de la cohorte de 2004 étaient titulaire d'un diplôme) et ils étaient beaucoup plus nombreux dans la catégorie économique des travailleurs « qualifiés » et beaucoup moins nombreux dans celle du « regroupement familial ». Leur part dans la catégorie économique (y compris les demandeurs principaux, leurs conjoints et les personnes à leur charge) est passée de 29 % dans la cohorte de nouveaux arrivants de 1992 à 56 % dans celle de 2003.

Dans la première section du document, nous tâchons de déterminer si ces changements dans les caractéristiques de l'offre ont coïncidé avec une amélioration des résultats des immigrants après 2000 ou s'ils ont réduit la probabilité de faible revenu chronique chez les cohortes arrivées vers la fin des années 1990. Nous nous penchons tout particulièrement sur la période postérieure à 2000, simplement parce que, jusqu'ici, les dernières données disponibles sur les taux de faible revenu chez les nouveaux immigrants provenaient du Recensement de 2001 (avec des données sur le revenu pour 2000), qui n'est plus du tout à jour.

Nous observons peu de preuves d'une amélioration des résultats; au contraire, ils semblent continuer à se détériorer. Dans le cas des immigrants arrivés après 2000 (nos dernières données datent de 2004), les taux de faible de revenu durant leurs premières années au Canada étaient plus élevés que ceux des immigrants arrivés au pays vers ou avant 2000. Les taux de faible revenu *relatifs* des nouveaux immigrants (par rapport à ceux des personnes nées au Canada), qui constituent peut-être une meilleure mesure des résultats des immigrants puisqu'ils permettent de tenir compte des cycles économiques et des modifications apportées aux politiques qui influent sur l'ensemble de la population canadienne, étaient particulièrement élevés au début des années 2000 par rapport à ceux des années 1990. Nous observons des tendances semblables en ce qui concerne les gains individuels des nouveaux immigrants. La détérioration s'est concentrée chez les immigrants qui sont arrivés au pays tout récemment (au Canada depuis un ou deux ans). Elle n'était pas évidente chez les immigrants au Canada depuis de plus longues périodes et semblait être reliée aux problèmes d'adaptation à leur arrivée. La détérioration relative des résultats sur le plan du bien-être de la famille des nouveaux immigrants constatée entre 2000 et 2003 était généralisée. Une certaine reprise s'observe toutefois en 2004 et les effets persistants sont alors concentrés chez les nouveaux immigrants plus âgés, ceux en provenance d'Afrique et d'Asie de l'Est, ceux occupant des professions reliées aux technologies de l'information (TI), ceux au niveau de scolarité élevé et ceux appartenant à la catégorie des travailleurs qualifiés.

Quelle partie de la détérioration (ou du moins de l'absence d'amélioration) observée au début des années 2000 était reliée au repli du secteur de la haute technologie au cours de cette période? Nous ne connaissons pas vraiment la réponse. Nous savons toutefois que, vers la fin des années 1990 et au début des années 2000, le nombre de nouveaux immigrants souhaitant trouver un

emploi dans ce secteur était important et augmentait rapidement, et que l'effet sur l'offre de la main-d'œuvre intérieure était considérable : en 2001, jusqu'à 22 % de la main-d'œuvre canadienne en TI était composée d'immigrants qui étaient arrivés au pays au cours des cinq années précédentes. Toutefois, comme la plupart des nouveaux immigrants n'exerçaient pas des professions reliées aux TI ou au génie, il est peu probable que tous les résultats observés ci-dessus étaient attribuables au repli du secteur de la haute technologie.

1.2 La probabilité d'entrer dans une période de faible revenu et d'en sortir

Bien que l'étude des taux de faible revenu transversaux des immigrants soit informative, elle ne nous apprend rien sur la dynamique du faible revenu. Du point de vue stratégique, les courtes périodes de faible revenu sont moins préoccupantes que les périodes persistantes et de longue durée, car les effets négatifs du faible revenu sont généralement beaucoup plus prononcés lorsque les périodes de faible revenu sont prolongées. Par conséquent, nous nous penchons plus particulièrement dans la deuxième partie du document sur les profils d'entrée et de sortie associés à la première période de faible revenu après l'arrivée au Canada.

Le présent document est le premier qui porte sur la dynamique du faible revenu chez les nouveaux immigrants, principalement à cause de contraintes précédentes sur le plan des données. Ce n'est que dernièrement que les données sur les immigrants ont été reliées au fichier longitudinal fondé sur les dossiers d'impôt pour la population dans son ensemble (fichier de la DAL¹ tenu à jour par Statistique Canada), fournissant ainsi un échantillon suffisamment grand et un panel longitudinal d'une durée suffisamment longue pour permettre d'étudier la dynamique du faible revenu chez les cohortes de nouveaux immigrants.

Nous en arrivons à la conclusion que la probabilité d'entrée dans la première période de faible revenu est très élevée durant la première année au Canada (entre 34 % et 46 %, selon la cohorte), qu'elle chute à environ 10 % la deuxième année et baisse encore au cours des années subséquentes. Environ 65 % des nouveaux immigrants entrent en situation de faible revenu à un moment donné au cours des dix premières années au Canada et les deux tiers d'entre eux, durant la première année. Si les nouveaux immigrants échappent au faible revenu durant leur première année complète au Canada, la probabilité qu'ils ne se trouvent jamais en situation de faible revenu est assez élevée. En ce qui concerne la sortie de la première période de faible revenu, entre 34 % et 41 % en sortent après un an, mais cette valeur est la plus faible dans le cas des trois dernières cohortes (2001 à 2003). Entre 31 % et 36 % de ces immigrants étaient encore dans leur première période de faible revenu après trois ans, et cette valeur était la plus élevée parmi les cohortes arrivées au début des années 2000.

1. La DAL (banque de Données administratives longitudinales) représente un échantillon de 20 % des déclarants canadiens et de leurs familles. Les familles sont constituées pour permettre de déterminer le revenu familial. La DAL couvre une très grande partie de la population, soit entre 95 % et 97 % de la population adulte dans son ensemble (Finnie et Sweetman, 2003). Le fichier de la DAL porte sur la période allant de 1982 à 2004, mais des données fiables sur le revenu familial pour tous les niveaux de la courbe de répartition des revenus n'existent que depuis 1992. Par conséquent, nous utilisons les données sur les personnes de plus de 20 ans pour la période allant de 1992 à 2004. Les immigrants arrivés au Canada depuis 1980 sont identifiés dans la DAL et des renseignements sur leur niveau de scolarité, la profession envisagée, la langue autodéclarée et la catégorie d'immigrants tirés des dossiers du droit d'établissement sont ajoutés. Pour plus de renseignements sur ce fichier de données, communiquez avec la Division des données régionales et administratives à Statistique Canada (n° de téléphone : 613-951-9720, sans frais : 1-866-652-8443).

Les données sur les entrées et les sorties confirment l'idée selon laquelle la détérioration s'est poursuivie après 2000. La probabilité d'entrée en situation de faible revenu était considérablement plus élevée chez les immigrants de la cohorte de 2003 que chez ceux de la cohorte de 2000, même si les conditions économiques avaient peu changé dans l'ensemble et après prise en compte des différences démographiques entre les cohortes.

Étant donné que le système de sélection a été modifié de manière à attirer des immigrants plus scolarisés et que la proportion d'immigrants dans la catégorie des travailleurs qualifiés a augmenté sensiblement au cours de la période étudiée, nous évaluons la relation entre ces variables et entre les probabilités d'entrée et de sortie pour tâcher de déterminer l'effet de ces caractéristiques des immigrants sur leurs résultats sur le plan du bien-être économique. Nous pouvons résumer nos conclusions comme suit :

- Initialement, les immigrants ayant fait des études universitaires étaient marginalement moins susceptibles d'entrer en situation de faible revenu que leurs homologues ayant fait des études secondaires (0,8 fois aussi susceptibles, après prise en compte d'autres différences démographiques), mais cet avantage relatif diminue sensiblement au cours de la période étudiée, de sorte qu'en 2004 seule une petite différence s'observe (0,9 fois aussi susceptibles).
- Il y a peu de différence en ce qui concerne la probabilité de sortir d'une situation de faible revenu entre les immigrants plus scolarisés et ceux moins scolarisés, de sorte qu'une fois en situation de faible revenu, les durées moyennes des périodes de faible revenu sont à peu près les mêmes.
- En ce qui a trait à la catégorie d'immigrants, les immigrants appartenant à la catégorie économique des travailleurs qualifiés étaient *plus* susceptibles d'entrer en situation de faible revenu que leurs homologues de la catégorie du regroupement familial, peut-être parce que les immigrants de cette catégorie souvent appartenaient à une famille déjà établie sur le plan économique. Ce désavantage relatif observé dans le cas de la catégorie des travailleurs qualifiés a augmenté sensiblement au cours de la période allant de 1992 à 2004, durant laquelle le nombre d'immigrants de la catégorie des travailleurs qualifiés a augmenté. Toutefois, il ne faut pas nécessairement interpréter ce fait comme signifiant que les personnes dans la catégorie économique obtiennent de moins bons résultats sur le marché du travail (c'est-à-dire en ce qui a trait aux gains individuels) que leurs homologues appartenant à la catégorie du regroupement familial. Historiquement, c'est l'inverse qui s'est produit.
- Les immigrants appartenant à la catégorie des travailleurs qualifiés ou du regroupement familial étaient également susceptibles de sortir de la situation de faible revenu après y être entrés, de sorte que les durées moyennes des périodes de faible revenu sont à peu près les mêmes dans leur cas.

Pour résumer, les profils d'entrée dans une situation de faible revenu et de sortie d'une telle situation des immigrants plus scolarisés diffèrent peu de ceux des immigrants moins scolarisés, et les immigrants de la catégorie des travailleurs qualifiés étaient plus susceptibles d'entrer en situation de faible revenu que leurs homologues de la catégorie du regroupement familial. L'augmentation rapide du nombre de nouveaux immigrants très scolarisés et hautement qualifiés

durant les années 1990 a eu, semble-t-il, peu d'effet sur les résultats sur le plan du faible revenu (plus particulièrement, sur les probabilités d'entrée et de sortie et sur le taux de faible revenu chronique). Par exemple, pour la cohorte arrivée en 2003, la probabilité d'entrée en situation de faible revenu durant la première année au Canada était d'environ 2,3 points de pourcentage inférieure à ce qu'elle aurait été si les caractéristiques sur les plans du niveau de scolarité et de la catégorie des nouveaux immigrants n'avaient pas changé². Cet effet est très petit, étant donné la forte amélioration de ces caractéristiques des immigrants. Le cycle économique a un effet beaucoup plus important : le taux d'entrée en situation de faible revenu chute d'environ 11,5 points de pourcentage (ou 29 %) entre le sommet et le creux du cycle.

1.3 Faible revenu chronique

Pour évaluer l'effet cumulatif d'éventuels profils d'entrées, de sorties et de nouvelles entrées multiples, nous examinons plus particulièrement dans la troisième section du document « l'exposition » au faible revenu au cours d'une période de cinq ou dix ans après l'arrivée au Canada. Nous avons tout d'abord calculé un taux « sur cinq ans » pour que les résultats soient à jour dans toute la mesure du possible (y compris jusqu'à la cohorte de 2000). Nous examinons le faible revenu « chronique » défini comme étant le fait d'être en situation de faible revenu durant au moins quatre des cinq premières années au Canada. Dans le cas du taux sur cinq ans chez les cohortes d'immigrants arrivées au Canada entre 1992 et 2000 (les années pour lesquelles le faible revenu chronique pouvait être mesuré), environ 19 % des nouveaux immigrants se sont trouvés dans cette situation. Ce taux est d'environ 2,5 fois plus élevé que celui observé dans la population des personnes nées au Canada. Un taux « sur dix ans » était marginalement plus faible seulement. Si nous définissons le faible revenu chronique comme le fait d'être en état de faible revenu durant au moins sept des dix premières années au Canada, le taux s'établit à 16,5 %. Ainsi, le faible revenu chronique semble être assez persistant, même sur une période de dix ans.

Même si les immigrants de la cohorte arrivée en 2000 avaient des niveaux de scolarité beaucoup plus élevés et étaient beaucoup plus susceptibles d'appartenir à la catégorie des travailleurs qualifiés que les immigrants de la cohorte de 1992, ces changements n'ont eu qu'un petit effet positif sur le taux de faible revenu chronique. Le taux pour la cohorte de 2000 était d'environ 2 points de pourcentage (ou 10 %) inférieur à ce qu'il aurait été si ses caractéristiques n'avaient pas changé. Il s'agit d'une amélioration relativement faible, étant donné l'énorme changement survenu en ce qui concerne les titres scolaires et la répartition des immigrants par catégorie. De plus, lorsque nous tenons compte des effets des changements sur le plan d'autres caractéristiques, comme la langue, la région d'origine, l'âge ou la situation de famille, nous observons que, dans l'ensemble, les changements survenus dans les caractéristiques des immigrants ont un effet encore plus petit sur le taux de faible revenu chronique entre la cohorte de 1992 et celle de 2000.

Même si les changements sur le plan des caractéristiques n'ont pas eu d'effet sur le taux de faible revenu chronique, l'évolution des conditions économiques, elle, a eu un effet. L'amélioration des conditions économiques au cours du cycle économique a entraîné une légère baisse du faible revenu chronique entre la cohorte de 1992 et celle de 2000. Toutefois, on pourrait penser que le

2. Cette estimation est fondée sur un taux d'entrée de base d'environ 40 %, ce qui donne une diminution d'environ 6 % seulement du taux attribuable au changement des caractéristiques sur le plan du niveau de scolarité et de la catégorie d'immigrants des cohortes de nouveaux arrivants.

faible revenu chronique « structurel » (abstraction faite des effets du cycle économique) a augmenté au cours de cette période, puisque les taux de faible revenu chronique se révèlent plus élevés après prise en compte du taux de chômage.

Les analystes des politiques ont souvent besoin de connaître la répartition du faible revenu chronique, c'est-à-dire de savoir à quels groupes est attribuable la plus grande partie du faible revenu chronique et comment la situation évolue, le cas échéant. Nous en arrivons à la conclusion que les changements des caractéristiques des nouveaux immigrants ont modifié le profil des immigrants chroniquement pauvres en ce qu'un plus grand nombre d'entre eux avaient un niveau de scolarité plus élevé et étaient des immigrants appartenant à la catégorie économique des travailleurs qualifiés. Par exemple, dans la cohorte de 2000, 52 % des immigrants en situation de faible revenu chronique étaient des immigrants qualifiés appartenant à la catégorie économique et 41 % étaient titulaires d'un diplôme universitaire.

2. *Revue de la littérature*

Habituellement, les résultats sur le plan économique des nouveaux immigrants sont définis en termes de profils des gains. En fait, l'aspect des *gains* ou du revenu d'emploi des immigrants a été le plus étudié parmi les facettes du phénomène de leur assimilation économique au Canada. Les premières recherches ont révélé que les nouveaux immigrants ont des gains inférieurs à ceux de leurs homologues nés au Canada, mais que l'écart de gains initiaux rétrécit nettement à mesure que ces mêmes immigrants s'adaptent au marché du travail de la société qui les accueille (Chiswick, 1978; Meng, 1987). Des études plus récentes semblent indiquer que cet écart ne se referme pas aussi rapidement qu'on le pensait plus tôt, même dans les cohortes arrivées au cours des années 1970 (Hum et Simpson, 2003). De plus, ces écarts se sont accrus durant les années 1980 et 1990. Des recherches ultérieures montrent qu'au début des années 1980 s'est amorcée une tendance à la décroissance du revenu du travail dans les vagues successives d'immigrants par rapport à la population née au Canada (Bloom et Gunderson, 1991; Abbott et Beach, 1993). Divers chercheurs se sont alors demandés si ce recul était associé principalement aux récessions ou à l'évolution de la composition des cohortes de nouveaux arrivants selon le pays d'origine et s'il s'était atténué vers la fin des années 1980 (McDonald et Worswick, 1998; Baker et Benjamin, 1994; et Grant, 1999).

Certains auteurs sont arrivés à la conclusion que la décroissance des gains initiaux des immigrants s'est poursuivie au début des années 1990 (Reitz, 2001). Les équipes de recherche de Citoyenneté et Immigration Canada et de Statistique Canada ont entrepris des études s'appuyant sur des données encore plus récentes qui ont révélé que la situation ne s'était guère améliorée vers la fin des années 1990 (Green et Worswick, 2002; Frenette et Morissette, 2003). D'autres chercheurs, toutefois, notent que si les gains initiaux ont largement évolué à la baisse, le taux de croissance des gains à mesure que se prolonge le séjour au pays est supérieur à celui des cohortes antérieures (Li, 2003).

Dernièrement, un certain nombre de chercheurs ont examiné de près l'élargissement de l'écart de gains entre les récentes cohortes d'immigrants et les travailleurs nés au Canada (Aydemir et Skuterud, 2005; Green et Worswick, 2002; Ferrer, Green et Riddell, 2004; Ferrer et Riddell, 2003; Schaafsma et Sweetman, 2001; et Sweetman, 2004). Ces études font état de divers facteurs comme les changements survenus sur le plan des caractéristiques des nouveaux immigrants, la qualité des études, les compétences linguistiques, la diplômanie et le rendement des années de

scolarité, le rendement à la baisse de l'expérience sur les marchés du travail étrangers et une détérioration générale des résultats des nouveaux arrivants sur le marché du travail, dont les immigrants font partie. Voir Picot et Sweetman (2005) pour un examen de ces explications.

Quelque importantes que soient les études consacrées au revenu du travail, elles ne brossent qu'une partie du tableau, puisqu'elles excluent les chômeurs et les inactifs. Elles excluent également les variations de toutes sources de revenu autres que le travail, comme les transferts sociaux, changements qui, bien entendu, intéressent ceux qui se penchent sur la situation de la famille immigrante. Enfin, durant les périodes de détérioration des résultats sur le marché du travail, de telles études peuvent sous-estimer la diminution du revenu du marché des immigrants, en particulier parce qu'elles excluent les effets d'une montée possible du chômage ou l'effet du « travailleur découragé ».

Nous pouvons remédier à bon nombre de ces lacunes en examinant plus particulièrement le faible revenu chez les immigrants. Comme le faible revenu est un concept axé sur la famille, il nous permet mieux que les gains individuels de comprendre, sur le plan du bien-être, les ressources économiques des familles immigrantes. Il s'agit d'une mesure simple qui englobe les effets de la variation du revenu de toutes les sources, non seulement des gains, et elle porte surtout sur la variation du revenu des familles dans la tranche inférieure de la répartition des revenus, celles qui sont les plus préoccupantes du point de vue du bien-être.

Picot et Hou (2003) en arrivent à la conclusion que les taux de faible revenu des immigrants ont poursuivi une tendance constante et à long terme à la hausse au cours de la période allant de 1980 à 2000 (abstraction faite des effets du cycle économique). Aux pics du cycle économique, les cohortes successives de nouveaux immigrants avaient des taux de faible revenu de plus en plus élevés, malgré l'augmentation rapide du niveau de scolarité de chaque cohorte successive. L'augmentation des taux de faible revenu était généralisée, ayant lieu chez les « nouveaux » immigrants dans tous les groupes d'âge, qu'ils connaissent l'une des langues officielles ou non, dans tous les types de famille et à tous les niveaux de scolarité. En fait, l'écart du taux de faible revenu entre les « nouveaux » immigrants et les personnes nées au Canada était le plus élevé chez les titulaires d'un diplôme universitaire, particulièrement ceux ayant un diplôme en génie ou en sciences appliquées. Un diplôme en soi ne protégeait pas les immigrants des taux de faible revenu à la hausse. Toutefois, la région d'origine entrainait en cause : les régions d'origine affichant l'augmentation la plus importante de la part de la population immigrante (Afrique et Asie du Sud, de l'Est et de l'Ouest) ont été également celles dont les immigrants ont affiché l'augmentation la plus rapide des taux de faible revenu. Malgré cela, moins de la moitié de l'augmentation globale du taux de faible revenu était attribuable aux changements sur le plan des caractéristiques des immigrants (langue, niveau de scolarité, âge, région d'origine).

Enfin, dans la même étude, Picot et Hou (2003) signalent une dichotomie dans les tendances des taux de faible revenu entre les immigrants et les personnes nées au Canada, ce taux augmentant dans le cas des premiers et baissant dans le cas des deuxièmes. Dans les trois principales villes d'accueil des immigrants (Toronto, Vancouver et Montréal), la presque totalité de l'augmentation du taux de faible revenu pendant les années 1990 était concentrée dans la population immigrante.

3. *Données et mesures*

La présente étude est fondée sur la base de données DAL-BDIM de Statistique Canada qui combine la banque de Données administratives longitudinales (DAL) et la Base de données longitudinales sur les immigrants (BDIM). La DAL représente un échantillon aléatoire de 20 % des enregistrements dans le Fichier sur la famille T1, fichier annuel transversal de tous les déclarants et leurs familles. Les personnes sélectionnées pour la DAL sont reliées d'une année à l'autre pour créer un profil longitudinal de chaque individu. La BDIM comprend les dossiers du droit d'établissement et les renseignements fiscaux annuels des immigrants arrivés depuis 1980. La base de données DAL-BDIM est produite par appariement des deux bases de données, de sorte que 20 % des immigrants dans la BDIM sont identifiés dans la DAL. La DAL-BDIM permet les comparaisons des immigrants connus et des autres déclarants canadiens.

Nous incluons seulement les personnes de 20 ans et plus dans le calcul des taux de faible revenu transversaux. Nos analyses de la dynamique du faible revenu (entrée, sortie et faible revenu chronique) ne portent que sur les immigrants de 25 à 54 ans au moment de l'établissement. Nous supprimons certains cas (environ 7,5 %) d'après diverses vérifications de la structure de la famille aux fins d'uniformité longitudinale, suivant l'approche adoptée dans une étude antérieure (Finnie et Sweetman, 2003). Nous supprimons également les cas (moins de 0,1 %) dans lesquels des valeurs sont manquantes pour les principales variables démographiques. En modélisant les taux de risque d'entrer dans la première période de faible revenu et de sortir de cette période, nous traitons les observations qui cessent d'être observées d'une année à l'autre comme cas censurés, même si elles réapparaissent dans les données quelques années plus tard. Dans notre examen du faible revenu chronique, nous n'incluons que celles qui peuvent être observées continuellement au cours de la période de cinq ans suivant l'établissement.

Nous définissons l'état de faible revenu comme correspondant à 50 % du revenu familial médian corrigé en fonction du nombre d'équivalents-adultes. Le revenu corrigé suppose que les personnes qui vivent ensemble en famille bénéficient de certaines économies d'échelle et il est calculé en divisant le revenu familial total par la racine carrée de la taille de la famille. Le revenu familial médian corrigé est calculé en dollars constants (l'indice des prix à la consommation ajusté à la valeur de 2003) pour chacune des années visées par l'étude (1992 à 2004), et la moyenne de ces valeurs est utilisée comme le seuil de faible revenu pour toutes ces années. Le seuil de faible revenu est 13 400 \$ (en dollars constants de 2003), corrigé en fonction de la taille de la famille, autrement dit, 26 800 \$ pour une famille de quatre personnes.

Principales variables démographiques

Dans nos tableaux descriptifs et nos modèles multivariés, nous utilisons les variables démographiques des immigrants suivantes. (1) Cohorte d'immigrants, définie comme englobant tous les nouveaux immigrants dont le séjour au Canada correspond à une année d'imposition complète. Par conséquent, les immigrants arrivés tout au long de 1992 font partie de la cohorte de 1993, puisque 1993 était leur première année d'imposition complète. (2) Sexe. (3) Âge à l'établissement, selon quatre catégories, soit 20 à 29 ans, 30 à 39 ans, 40 à 49 ans, et 50 ans et plus. (4) Lieu de résidence durant chaque année fiscale, selon six catégories, soit Montréal, Toronto, Vancouver, autres régions métropolitaines comptant plus de 500 000 habitants, petites régions métropolitaines et régions non métropolitaines. (5) Structure de la famille en chaque

année d'imposition, selon quatre catégories, soit célibataires, parents seuls, couples avec enfants, couples sans enfant présents. (6) Connaissance autodéclarée des langues officielles à l'établissement, soit parle au moins l'une des langues officielles, ne parle ni l'une ni l'autre langue officielle. (7) Catégorie d'immigrants, soit catégorie du regroupement familial, gens d'affaires, travailleurs qualifiés, réfugiés et autres immigrants (arriéré, aides familiaux résidents et ainsi de suite). Les immigrants de la catégorie des gens d'affaires sont exclus des analyses multivariées parce qu'ils ne participent pas aussi activement au marché du travail rémunéré. (8) Niveau de scolarité à l'établissement, selon trois catégories, soit diplôme d'études secondaires ou niveau inférieur d'études, études postsecondaires partielles, diplômes universitaires. (9) Professions envisagées, selon six catégories, soit gestion, professionnels des technologies de l'information (TI) (incluant les professionnels des TI ainsi que les ingénieurs électriciens et électroniciens), ingénieurs (sauf les ingénieurs électriciens et électroniciens), autres professions (professions exigeant habituellement une formation universitaire ou collégiale et qui sont reliées aux sciences naturelles et appliquées, à la santé, aux sciences sociales, à l'enseignement, aux services gouvernementaux et à la religion, l'art et la culture), professions dans les ventes et les services et autres professions. (10) Régions d'origine des immigrants, selon huit catégories, soit États-Unis, Caraïbes, Amérique Centrale et du Sud; Europe du Nord, de l'Ouest et du Sud; Europe de l'Est; Afrique; Asie du Sud; Asie de l'Est; et autres pays.

4. Les taux de faible revenu s'améliorent-ils chez les cohortes d'immigrants arrivées après 2000?

Comme nous l'avons signalé, au début des années 1990, le processus de sélection des immigrants a été modifié de manière à encourager l'entrée de ceux les plus susceptibles de réussir dans une « économie du savoir ». Les modifications apportées ont eu les fortes répercussions attendues sur les caractéristiques de l'offre de main-d'œuvre immigrante. Plus particulièrement, entre le début des années 1990 et 2004, le niveau de scolarité des immigrants ayant obtenu le droit d'établissement a augmenté de façon spectaculaire (le pourcentage de ceux de 15 ans et plus titulaires d'un diplôme universitaire est passé de 16,9 % en 1992 à 44,7 % en 2004), le nombre des immigrants appartenant à la catégorie économique des travailleurs « qualifiés » a fortement augmenté (passant de 28,8 % à 51,0 % au cours de la période), et un pourcentage plus élevé des demandeurs principaux qualifiés exerçaient des professions dans les domaines de technologie de l'information ou du génie (passant de 6,1 % à 44,9 % au cours de la période, tableau 1).

Tableau 1 Caractéristiques des nouveaux immigrants, certaines cohortes de nouveaux arrivants, 1992 à 2004

	1992	1997	2000	2003	2004
Nombre de nouveaux immigrants	232 750	226 070	189 920	229 040	221 350
	pourcentage				
Répartition selon le niveau de scolarité des immigrants de 15 ans ou plus					
Études secondaires ou niveau inférieur	57,7	53,4	42,6	40,5	40,9
Études postsecondaires partielles	25,4	17,6	16,7	13,5	14,4
Diplôme universitaire	16,9	29,0	40,7	46,0	44,7
Répartition selon la catégorie					
Regroupement familial	37,8	30,2	29,1	28,5	31,2
Travailleurs qualifiés	28,8	43,3	48,7	55,6	51,0
Gens d'affaires	8,4	10,0	6,9	4,8	3,7
Réfugiés	23,2	12,6	12,8	11,0	11,7
Autres	1,8	3,9	2,5	0,1	2,3
Répartition selon la profession envisagée chez les principaux demandeurs qualifiés					
Professionnels des technologies de l'information	3,6	16,0	26,8	26,2	27,7
Ingénieurs	2,5	10,2	15,1	16,1	17,2
Autres professionnels	23,5	43,8	35,1	37,6	35,0
Gestionnaires	10,6	5,4	5,0	5,8	5,7
Ventes et services	22,2	13,4	9,2	8,9	8,8
Autres professions	37,6	11,2	8,9	5,4	5,7

Source : Citoyenneté et Immigration Canada (2004) - Faits et chiffres 2003 et totalisations spéciales de Citoyenneté et Immigration Canada.

Nous nous posons ici la questions suivante : Étant donné ces changements ainsi que la situation économique globale du pays, comment les résultats sur le plan économique des immigrants ont-ils évolué depuis 2000³? Plus particulièrement, le repli du secteur de la technologie survenu après 2000 a sûrement eu une incidence sur les résultats de certains immigrants. De façon générale, toutefois, l'économie a été vigoureuse au cours de la période allant de 2000 à 2004, les taux de chômage s'établissant en moyenne à 7,3 %, soit très en deçà de la moyenne de 10,3 % observée au cours de la première moitié des années 1990 ou même de celle de 8,8 % observée durant la deuxième moitié de cette décennie.

4.1 L'augmentation des taux de faible revenu chez les immigrants entre 2000 et 2004

La banque de Données administratives longitudinales (DAL) montre qu'au cours de la période allant de 1992 à 2004, le taux de faible revenu pour l'ensemble de la population canadienne de 20 ans et plus a atteint un sommet de 18,0 % en 1997, a baissé à 13,6 % en 2001 à la faveur d'une reprise économique, puis a augmenté marginalement pour s'établir à 14,2 % en 2004. Il y a donc eu peu de changement de 2000 à 2004. Idéalement, il faudrait répartir la population en deux groupes, celui des immigrants et celui des personnes nées au Canada, pour examiner les tendances dans l'un et l'autre. Toutefois, la DAL ne permet de repérer que les immigrants arrivés

3. Avant la présente étude, les données les plus récentes (pour le revenu de l'an 2000) sur le faible revenu chez les cohortes de nouveaux immigrants provenaient du Recensement de 2001. Les sources des statistiques courantes sur les gains et le faible revenu (notamment l'Enquête la dynamique du travail et du revenu) n'ont pas des échantillons d'une taille suffisante pour permettre d'examiner ces questions.

au pays depuis 1980. Par conséquent, aux fins de la présente étude, nous avons créé un « groupe de référence ». Il se compose de toutes les personnes nées au Canada mais comprend également les immigrants établis au Canada depuis plus de dix ans, puisqu'ils ont tendance à afficher des taux de faible revenu inférieurs à ceux des autres immigrants et ressemblent davantage aux personnes nées au Canada⁴. Les personnes nées au Canada représentaient 83 % du « groupe de référence » en 2000.

Après 2001, le taux de faible revenu dans le groupe de référence a peu varié, augmentant de 0,7 point de pourcentage pour s'établir à 13,2 % en 2004. Chez les immigrants au Canada depuis dix ans ou moins, toutefois, le taux a augmenté de 2,6 points de pourcentage, passant de 31,6 % à 34,2 % en 2003, et il a encore baissé en 2004 pour passer à 32,9 % (tableau 2 et graphique 1). Il importe de souligner que l'augmentation a été observée principalement chez les immigrants durant leurs deux premières années au Canada. Chez les immigrants au Canada depuis un an seulement, le taux est passé de 38,9 % en 2001 à 42,2 % en 2004. Chez ceux au Canada depuis deux ans, il a également augmenté sensiblement, passant de 32,9 % en 2001 à 37,2 % en 2004. Chez les immigrants établis au Canada depuis plus longtemps, le taux reste essentiellement le même, ou affiche une augmentation plus faible (tableau 2). De façon générale, les tendances chez les immigrants établis depuis plus longtemps (au Canada depuis trois ans ou plus) ressemblent à celles du groupe de référence.

Tableau 2 Taux de faible revenu des populations d'immigrants et de personnes nées au Canada, de 20 ans et plus, 1992 à 2004

Année	Population totale	Groupe de référence ¹	Immigrants au Canada depuis 1 à 10 années complètes ²	Immigrants selon l'année au Canada									
				1 ³	2	3	4	5	6	7	8	9	10
pourcentage													
1992	15,0	14,3	31,1	42,4	35,7	30,3	28,3	27,3	27,9	28,2	27,2	26,0	22,8
1993	16,2	15,3	34,5	44,7	38,9	35,1	31,6	30,8	30,2	30,3	30,6	29,1	28,2
1994	16,3	15,4	35,6	44,6	40,3	37,3	35,8	31,9	31,0	30,3	30,3	30,5	28,7
1995	16,9	15,8	37,0	47,4	40,9	39,8	37,8	36,5	32,8	31,3	30,7	31,1	30,8
1996	17,3	16,2	38,2	50,1	42,7	41,0	40,4	38,4	35,7	32,0	30,8	30,8	30,9
1997	18,0	16,9	38,2	51,1	43,1	40,8	40,1	39,4	36,8	34,9	30,8	29,9	29,6
1998	16,1	15,0	35,5	47,3	40,9	37,0	36,9	36,4	35,7	33,2	30,3	27,9	26,0
1999	15,6	14,5	33,6	42,8	38,3	35,9	34,0	33,9	33,6	32,8	31,0	28,8	26,0
2000	15,3	14,3	33,0	39,2	35,0	34,9	33,7	32,8	33,1	32,4	31,6	30,5	27,8
2001	13,6	12,5	31,6	38,9	32,9	31,5	31,9	32,3	30,6	30,7	30,2	29,5	28,0
2002	13,8	12,6	33,3	43,5	35,3	32,4	32,0	33,1	32,4	30,9	31,3	31,1	29,2
2003	14,2	13,1	34,2	44,5	38,2	33,7	32,2	32,3	33,1	32,6	31,3	32,0	30,2
2004	14,2	13,2	32,9	42,2	37,2	34,0	31,0	30,3	31,1	31,2	31,0	30,0	30,3

1. Le groupe de référence comprend toutes les personnes nées au Canada ainsi que les immigrants établis au Canada depuis plus de 10 ans.

2. Avant l'année d'imposition indiquée à la colonne 1.

3. Comprend les immigrants établis au Canada depuis une année complète, par exemple, les immigrants arrivés en 1991 sont considérés comme faisant partie de la cohorte de 1992, puisque 1992 est leur première année complète au Canada.

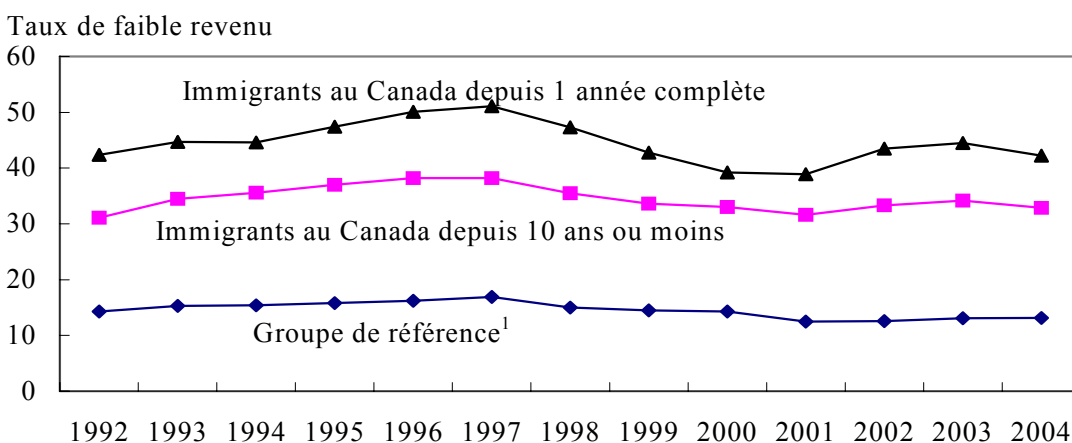
Sources : Statistique Canada, banque de Données administratives longitudinales et Base de données longitudinales sur les immigrants.

4. Selon les données du recensement, en 2000, le taux de faible revenu était 13,2 % chez les personnes nées au Canada, 15,8 % chez les immigrants établis au Canada depuis plus de dix ans et 31,4 % chez les immigrants au Canada depuis un à dix ans (Picot et Hou, 2003).

Par rapport au groupe de référence⁵, les taux de faible revenu des immigrants établis au Canada depuis une période maximale de dix ans et de chez ceux au Canada depuis un an seulement se situaient en 2002 et en 2003 à des sommets inégalés en dix ans; ils ont ensuite légèrement baissé en 2004. Le taux de faible revenu chez les immigrants au cours de leur première année au Canada était d'environ trois fois plus élevé que celui du groupe de référence au cours de la période de 1992 à 2000, mais en 2002 et 2003, il était près de 3,5 fois plus élevé (graphique 2). Une tendance similaire s'observe chez tous les immigrants établis au Canada depuis dix ans ou moins.

Le revenu total d'une famille englobe les gains et autres revenus du marché (gains tirés d'un travail autonome, revenu de placement, revenu de pension, etc.). Les revenus individuels du marché affichent la même tendance générale que le taux de faible revenu signalé ci-dessus. Chez les personnes occupées âgées de plus de 20 ans dans le « groupe de référence », le revenu du marché annuel moyen a augmenté entre 1992 et 2000, puis s'est stabilisé autour de 25 500 \$ jusqu'en 2004. Chez les immigrants établis au Canada depuis dix ans ou moins, les gains ont en fait considérablement augmenté jusqu'en 2001 (en hausse de 12,4 %). Ils avaient diminué de 4,9 % en 2003, mais en 2004 ils étaient presque revenus au niveau observé en 2001. Comme dans le cas du taux de faible revenu, cette diminution a été fortement concentrée chez les immigrants arrivés au pays très récemment. Chez ceux établis au Canada depuis un an (immigrants arrivés très récemment), après avoir augmenté entre 1992 et 2000, les gains ont diminué de 18,0 % entre 2000 et 2003 avant d'amorcer une légère reprise en 2004. Des baisses semblables s'observent chez les immigrants au Canada depuis deux ans. La baisse est toutefois minimale chez les immigrants au Canada depuis quatre ans ou plus. Ainsi, nous observons à la fois une augmentation du taux de faible revenu et une diminution marquée des revenus individuels du marché chez les immigrants arrivés au pays très récemment.

Graphique 1 Taux de faible revenu des nouveaux immigrants et des membres du groupe de référence de 20 ans et plus, 1992 à 2004

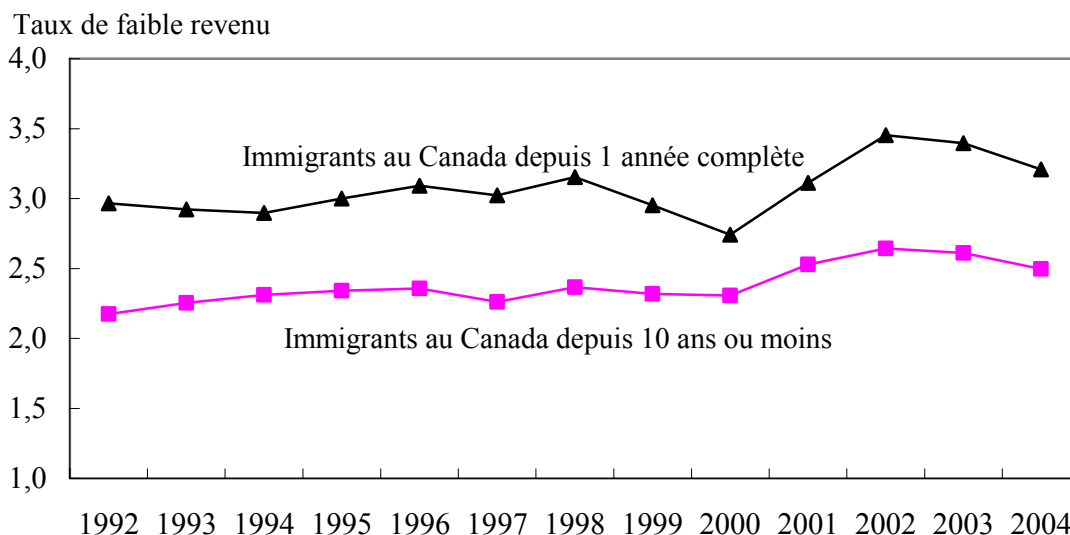


1. Comprend les personnes nées au Canada ainsi que les immigrants établis au Canada depuis plus de 10 ans.

Sources : Statistique Canada, banque de Données administratives longitudinales et Base de données longitudinales sur les immigrants.

5. Il convient de souligner que nous ne comparons pas ce « qui est comparable » dans ces données. Les caractéristiques de la population d'immigrants et de celle du « groupe de référence » pourraient être différentes. L'utilisation du « groupe de référence » peut être considérée comme un moyen de tenir compte des effets du cycle économique et des politiques qui influent sur les résultats sur le plan du taux de faible revenu de la population en général.

Graphique 2 Taux de faible revenu des immigrants par rapport à celui des membres du groupe de référence de 20 ans et plus, 1992 à 2004



Sources : Statistique Canada, banque de Données administratives longitudinales et Base de données longitudinales sur les immigrants.

4.2 L'augmentation des taux de faible revenu chez les immigrants depuis 2000 était-elle généralisée?

Dans l'ensemble, l'augmentation du taux de faible revenu jusqu'en 2003 était généralisée, les augmentations les plus importantes s'observant toutefois chez les immigrants qui souhaitent travailler comme professionnels des technologies de l'information, peut-être par suite du repli du secteur de la haute technologie et du maintien d'un afflux important de ces travailleurs.

Les tableaux A1 à A5 en annexe donnent les taux de faible revenu des immigrants selon le groupe d'âge, la catégorie d'immigrants, la région d'origine, le niveau de scolarité et la profession. Voici les principales observations qui se dégagent de ces tableaux.

- Les augmentations des taux de faible revenu absolus et relatifs (au groupe de référence) entre 2000 et 2003 s'observent dans tous les *groupes d'âge*, mais après un certain redressement survenu en 2004, seuls les nouveaux immigrants de plus de 50 ans affichent une tendance soutenue à la hausse de leur taux de faible revenu relatif (au groupe de référence du même âge). Ce résultat concorde avec l'observation selon laquelle le rendement de l'expérience du travail à l'étranger est à la baisse (Green et Worswick, 2002).
- L'augmentation des taux relatifs durant la période allant de 2000 à 2003 s'observe chez les immigrants provenant de la plupart des régions d'origine mais, après un certain redressement en 2004.
- Selon la catégorie d'immigrants, l'augmentation la plus importante du taux de faible revenu s'observe chez les immigrants « qualifiés » : dans ce groupe, le taux pour la première année au Canada est passé de 35,0 % en 2000 à 43,2 % en 2003, n'affichant qu'un faible redressement en 2004 (42,4 %). Leur taux relatif est passé de 2,5 fois à 3,2 fois celui du groupe de référence dans l'ensemble au cours de la période étudiée.

- Selon la profession, les immigrants entrant au Canada comme professionnels des technologies de l'information (y compris les analystes des systèmes informatiques, les programmeurs, les ingénieurs en informatique, les ingénieurs électriciens et électroniciens, les gestionnaires en informatique et les techniciens en informatique) ont connu l'augmentation la plus rapide du taux de faible revenu. Pour leur première année au Canada, leur taux est passé de 27,5 % en 2000 à 45,6 % en 2003, n'affichant virtuellement aucun redressement en 2004. Ce groupe est le seul qui a enregistré des taux de faible revenu plus élevés au début des années 2000 qu'à un moment donné durant les années 1990, y compris au cours de la récession du début des années 1990.
- Les résultats selon la profession se reflètent dans les taux de faible revenu selon le niveau de scolarité. L'augmentation la plus rapide depuis 2000 chez les nouveaux immigrants (durant leur première année au pays) s'observe chez ceux ayant fait des études universitaires. Entre 2001 et 2003, les taux de faible revenu ont augmenté de 20 % pour ce groupe, comparativement à 16 % pour les immigrants ayant suivi une formation dans une école de métiers ou un collège ou ayant fait des études universitaires partielles, et à 7 % pour ceux ayant fait une 12^e année d'études ou moins. Tous les groupes ont connu un certain redressement en 2004. Les immigrants ayant fait des études universitaires constituent un groupe nombreux : 45 % des immigrants de plus de 20 ans qui sont arrivés au Canada entre 2000 et 2003 étaient titulaires d'un diplôme universitaire. Le nombre de nouveaux immigrants titulaires d'un diplôme est passé de 39 000 à 100 000 au cours de la période allant de 1992 à 2003.

L'effet du repli du secteur de la haute technologie

Le repli du secteur de la haute technologie survenu après l'an 2000 a sans aucun doute joué un rôle dans l'augmentation des taux de faible revenu des immigrants très scolarisés et hautement qualifiés. Au sommet de la période de prospérité de la haute technologie au cours du premier trimestre de 2001, l'industrie informatique et l'industrie des communications employaient 650 000 travailleurs. Ce nombre était passé à 586 000 un an plus tard. Le taux de chômage a augmenté en conséquence, passant de 3,9 % à 6,6 % (Bowlby, 2003). Durant la même période, le nombre d'immigrants entrant dans les professions des technologies de l'information (TI) a augmenté rapidement. En 1993, environ 2,4 % de tous les immigrants obtenant le droit d'établissement étaient des professionnels des technologies de l'information. En 1999, ils représentaient 10 %, et leur proportion avait encore augmenté en 2001. Le nombre élevé d'immigrants dans les professions reliées aux technologies de l'information a eu un énorme effet sur l'offre de main-d'œuvre. En 2001, environ 22 % de la main-d'œuvre des TI au Canada était composée d'immigrants qui étaient arrivés au pays au cours des cinq années précédentes. Une tendance semblable s'observe pour les ingénieurs autres que les travailleurs dans le secteur des TI.

Chez les demandeurs principaux de la catégorie économique, le nombre d'immigrants envisageant de travailler comme professionnels des TI est passé de moins de 2 000 en 1992 à plus de 17 000 en 2001, et à 11 000 en 2003. Le nombre de ceux souhaitant travailler comme ingénieurs est passé de 900 en 1992, à 10 000 en 2001, et à 7 000 en 2003. Manifestement, un repli du secteur de la haute technologie a des répercussions sur les résultats des immigrants.

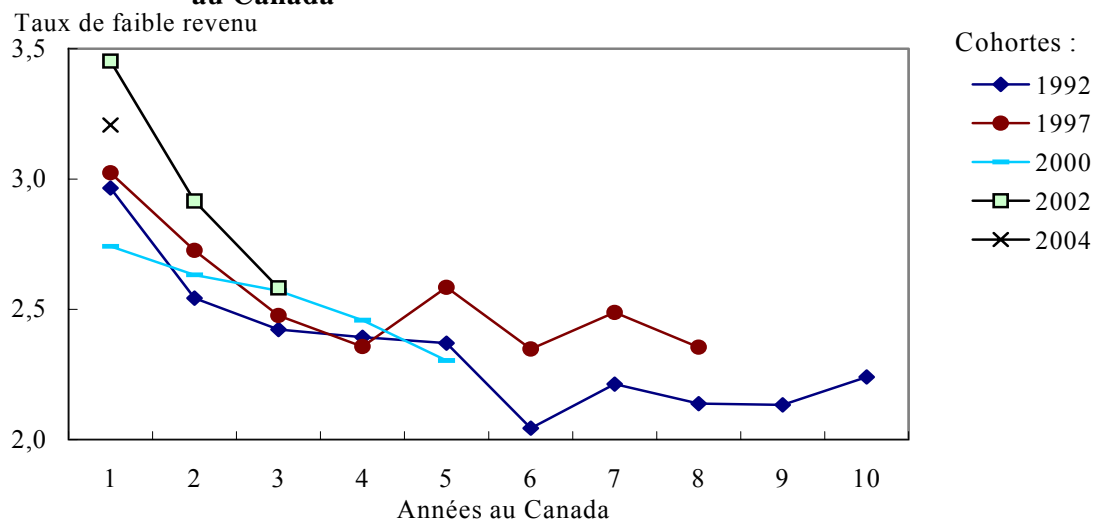
Il est toutefois difficile d'évaluer l'effet exact sur les taux de faible revenu, puisque le faible revenu est un concept axé sur la famille, de sorte que les résultats des individus peuvent ne rien avoir avec le lieu où ils travaillent ou leur profession, mais plutôt être liés à la situation d'un autre membre de la famille. Il est également difficile de déterminer quels groupes de professionnels comptaient trouver un emploi dans le secteur de la haute technologie, puisque au sommet atteint en 2000, les immigrants dans toute une gamme de professions trouvaient probablement un emploi dans ce secteur, souvent après avoir reçu la formation appropriée. D'autres immigrants arrivés au pays au cours de la période de 2001 à 2004 espéraient peut-être faire de même, mais n'y sont pas parvenus.

La détérioration des résultats relatifs entre 2001 et 2003 était généralisée mais, à la suite d'un certain redressement en 2004, les effets persistants étaient plus concentrés chez les nouveaux immigrants plus âgés, ceux en provenance d'Afrique et d'Asie de l'Est, ceux appartenant à la catégorie des travailleurs qualifiés, dans le domaine des TI et du génie, et les titulaires de diplômes universitaires. Le temps montrera si ce résultat est lié au seul repli du secteur de la haute technologie ou s'il est symptomatique de problèmes plus permanents. Cependant, il semble assez probable que, même si le repli n'avait pas eu lieu, nous aurions observé peu d'amélioration dans les résultats économiques des nouveaux immigrants après 2000, puisqu'il n'y a pas de groupe dans les données pour lequel cette amélioration a été observée et que tous les nouveaux immigrants ne comptent certainement pas sur le secteur des TI pour trouver un emploi.

Les résultats transversaux sont intéressants, mais ce que nous voulons vraiment savoir, c'est ce qui arrive à ces cohortes de nouveaux arrivants au fur et à mesure qu'elles acquièrent de l'expérience au Canada. Les cohortes plus récentes ont-elles tendance à « rattraper » les cohortes précédentes (c.-à-d., leurs taux de faible revenu baissent-ils à des niveaux observés chez les cohortes antérieures, même s'ils sont plus élevés au départ?). Pour tâcher de répondre à cette question, nous montrons au graphique 3 les taux de faible revenu relatifs de certaines cohortes arrivées au pays entre 1992 et 2004. De nouveau, nous ne cherchons pas à comparer « ce qui est comparable » : il s'agit ici de comparaisons agrégées.

Comme on le sait, l'écart de faible revenu entre les nouveaux immigrants et les personnes nées au Canada diminue à mesure que se prolonge le séjour au Canada (Picot et Hou, 2003), ce qui s'observe pour toutes les cohortes figurant au graphique 3. Par exemple, dans le cas de la cohorte arrivée en 1992, au cours de la première année au Canada, le taux de faible revenu était de 3,0 fois plus élevé que celui des personnes nées au Canada, mais la dixième année, il n'était plus que de 2,2 fois plus élevé. On observe peu de différence entre les tendances des cohortes arrivées au cours des années 1990, mais les cohortes de 2002 et de 2004 affichent des taux relatifs plus élevés à l'arrivée.

Graphique 3 Taux de faible revenu relatifs¹ de certaines cohortes de nouveaux immigrants, selon le nombre d'années au Canada



1. Ratio du taux de faible revenu des immigrants à celui du groupe témoin.
Sources : Statistique Canada, banque de Données administratives longitudinales et Base de données longitudinales sur les immigrants.

5. Taux de risque d'entrée et de sortie, et fonctions de survie

5.1 Méthode

Pour étendre l'analyse au-delà de la documentation des taux de faible revenu transversaux, nous entreprenons de démêler la dynamique du faible revenu en modélisant l'entrée dans la première période de faible revenu après l'arrivée au Canada et la sortie de cette première période. Nous utilisons un modèle de risque en temps discret pour estimer, d'une année à l'autre, les taux auxquels les immigrants entrent en état de faible revenu pour la première fois après l'immigration et sortent de la première période de faible revenu. Le modèle de risque permet à la probabilité relative et à l'intervalle des événements sélectionnés de varier selon un ensemble de variables explicatives. Le principal avantage du modèle à risques tient à ce qu'il permet de régler le problème de la censure.

Une cohorte d'immigrants qui sont arrivés une année donnée ($d=0$) est à risque d'entrer en situation de faible revenu pour la première fois en chacune des années subséquentes ($d=1,2,\dots,D$). Nous posons comme hypothèse ici que la probabilité qu'un immigrant i entre en situation de faible revenu en l'année d , étant donné qu'il n'est pas resté en situation de faible revenu jusqu'à l'année $d-1$, est une fonction de risque logit standard :

$$h_{it}(d, X) = \frac{\exp[\alpha(d) + X_{it}\beta]}{1 + \exp[\alpha(d) + X_{it}\beta]}$$

ou

$$\log[h_{it}(d, X)] = \alpha(d) + X_{it}\beta + \mu_{it} \quad (1)$$

où X_{it} est un ensemble de variables explicatives (décrites en détail plus loin) qui peuvent être fixes (p. ex., âge à l'établissement) ou qui sont variables dans le temps (p. ex., état matrimonial, lieu de résidence). La fonction de risque ci-dessus dépend de la durée de la période d et X_{it} . β est un vecteur des paramètres devant être estimés, et $\alpha(d)$ est une forme fonctionnelle de l'effet de la durée de la période sur le taux de risque. Étant donné que les hypothèses concernant la forme de la fonction de référence $\alpha(d)$ peuvent biaiser les estimations des paramètres, nous utilisons une spécification entièrement non paramétrique des variables nominales propres à l'intervalle pour le risque de référence.

Nous utilisons la même fonction de risque logit pour estimer la probabilité qu'un immigrant à faible revenu i , après être entré en situation de faible revenu pour la première fois, sortira de cette situation en chacune des années suivantes.

L'utilisation de la spécification de risque de base flexible ci-dessus peut atténuer les effets de l'hétérogénéité non observée (Jenkins, 2005) qui découle de variables omises et/ou d'erreurs de mesure du temps de survie ou des variables explicatives. Un modèle de risque qui ne tient pas compte de l'hétérogénéité non observée peut surestimer le degré de dépendance de durée négative dans le risque et sous-estimer les effets des variables explicatives. Pour vérifier si l'homogénéité non observée est pertinente à nos modèles de risque de référence entièrement non paramétriques, nous estimons le modèle suivant, sous l'hypothèse que le terme d'erreurs e a une distribution normale de moyenne nulle (Jenkins, 2005). Ce modèle utilise une estimation des données de panel pour estimer la fonction de risque et permet de déterminer si l'hétérogénéité a un effet sur le taux de risque.

$$\log[h_{it}(d, X | e)] = \alpha(d) + X_{it}\beta + e_i + \mu_{it} \quad (2)$$

Nous vérifions ce modèle à l'aide de la cohorte de 1992 (qui a la plus longue durée dans nos données) et tenons compte des variables démographiques exposées à la section sur les données. Les résultats montrent que l'hétérogénéité n'est pas statistiquement significative pour le modèle de risque pour la sortie de la première période de faible revenu. Une hétérogénéité statistiquement significative n'existe que dans le modèle de risque d'entrée dans la première période de faible revenu. Toutefois, les différences entre les deux modèles en ce qui concerne les taux de risque estimatifs selon la durée et les caractéristiques des immigrants sont très petites. Par exemple, le taux de risque estimatif d'entrer dans la première période de faible revenu est de 37,9 % la première année et de 6,9 % la cinquième année, sans prise en compte de l'hétérogénéité non observée. En tenant compte de l'hétérogénéité, les taux estimatifs s'établissent à 37,6 % et 7,1 %, respectivement. Sans tenir compte des effets de l'hétérogénéité non observée, les immigrants ayant un diplôme d'études secondaires ou un niveau inférieur d'études ont des taux de risque 1,19 fois plus élevés que les titulaires d'un diplôme universitaire la première année, et des taux 1,31 fois plus élevés la cinquième année. En tenant compte de l'hétérogénéité, ces rapports sont de 1,20 la première année et de 1,32 la cinquième année.

Essentiellement, le fait de tenir ou de ne pas tenir compte de l'hétérogénéité a peu d'effet sur nos résultats empiriques. Comme le temps de calcul est extrêmement long lorsque nous tenons compte de l'hétérogénéité non observée et exécutons les modèles complets sur les données pour toutes les cohortes de nouveaux arrivants (comme nous le verrons plus tard), et étant donné qu'il y a peu de différence de toute façon, les résultats dans la section qui suit sont fondés sur des modèles qui ne tiennent pas compte de l'hétérogénéité non observée.

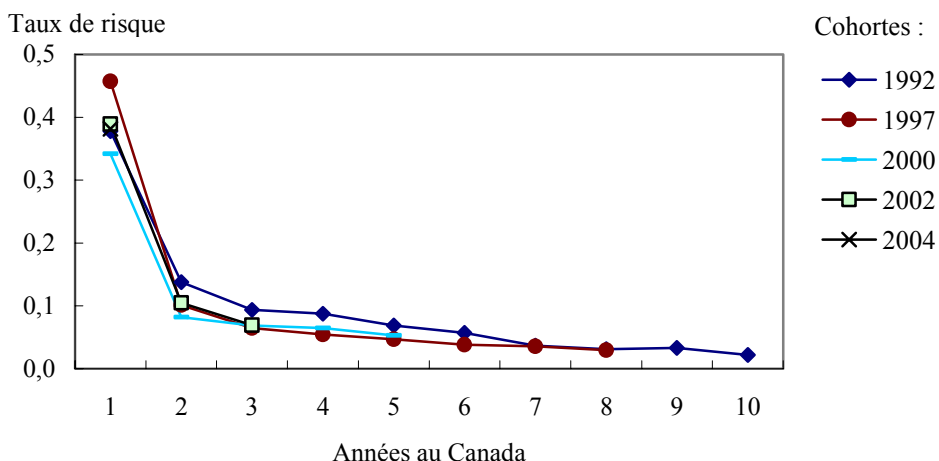
Pour chacune des deux variables de résultats (entrée et sortie), nous estimons quatre modèles en séquence. Le premier comprend les cohortes d'immigrants et l'interaction entre la cohorte et la durée. Il s'agit d'une sorte de modèle de référence sans variables décrivant les caractéristiques des immigrants. Le deuxième modèle ajoute au premier les variables démographiques exposées plus haut. Ce modèle vise à montrer dans quelle mesure les changements de composition démographique ont une incidence sur les différences entre les cohortes sur le plan des résultats. À ceci, le troisième modèle ajoute les taux de chômage annuels chez les hommes de 25 à 54 ans dans les trois plus grandes régions métropolitaines ou provinces. Ces taux sont fondés sur le lieu de résidence une année donnée. L'ajout des taux de chômage des hommes dans les groupes d'âge intermédiaire est une façon de tenir compte des répercussions des conditions macroéconomiques. Le quatrième modèle ajoute au troisième les termes d'interaction entre la cohorte et quatre variables démographiques, à savoir l'âge à l'établissement, le niveau de scolarité, la profession envisagée et la catégorie d'immigrants. Ce dernier modèle permet aux tendances sur le plan des résultats des sous-groupes de chacun des quatre groupes démographiques de varier d'une cohorte à l'autre, ce qui nous permet de déterminer si les résultats relatifs ont changé d'une cohorte à l'autre, particulièrement selon le niveau de scolarité et la catégorie d'immigrants.

5.2 Taux d'entrée dans la première période de faible revenu

Le graphique 4 donne les taux d'entrée en situation de faible revenu prévus calculés au moyen du modèle logistique du risque 1, qui met en interaction la durée et la cohorte pour permettre de tenir compte de différentes pentes de la fonction de risque pour différentes cohortes. Comme ce modèle ne comprend pas de variables de contrôle démographiques, les résultats sont essentiellement ceux obtenus à partir des données brutes. Les coefficients sont indiqués au tableau A6 en annexe.

La probabilité d'entrée en situation de faible revenu est très élevée au cours de la première année au Canada (allant de 0,34 pour la cohorte de 2000 à 0,46 pour la cohorte de 1997), diminue rapidement la deuxième année (pour s'établir à environ 0,10), puis baisse lentement au fil du temps. La plupart des immigrants qui se retrouvent en situation de faible revenu y entrent au cours de la première année. Ceux qui n'entrent pas dans cette situation au cours de la première année affichent des probabilités beaucoup plus faibles d'entrée au cours des années subséquentes.

Graphique 4 Taux de risque d'entrée dans la première période de faible revenu

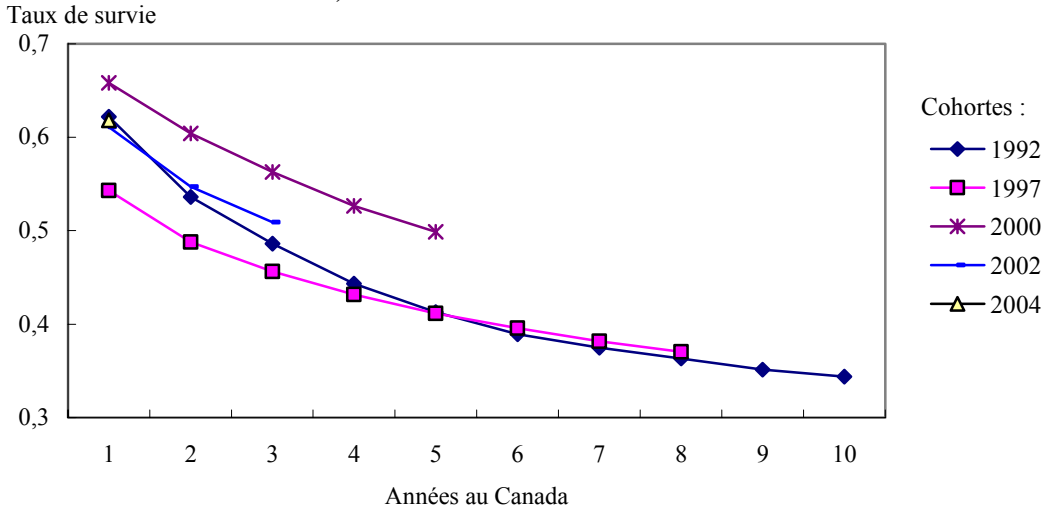


Sources : Statistique Canada, banque de Données administratives longitudinales et Base de données longitudinales sur les immigrants.

En ce qui a trait à la variation entre les cohortes, les pires résultats sont affichés en 1997 (les taux de faible revenu au Canada atteignent un sommet en 1996 durant le dernier cycle économique), s'améliorent en même temps que les conditions économiques pour atteindre le sommet du cycle en 2000, puis se détériorent après 2001, même si le taux de faible revenu dans l'ensemble du Canada n'augmente pas de façon significative après 2000. La probabilité d'entrée en situation de faible revenu au cours de la première année complète au Canada, qui s'établit à 0,38 pour la cohorte de 1992, augmente ensuite, atteignant un sommet pour la cohorte de 1997 (0,46), puis baisse grâce à l'amélioration des conditions économiques pour la cohorte de 2000 (passant à 0,34). Elle augmente de nouveau après 2000, passant à 0,40 pour la cohorte de 2003, puis baisse pour s'établir à 0,38 en 2004. Ce résultat est conforme aux résultats transversaux obtenus antérieurement.

Exprimés en termes de taux de survie, ces résultats indiquent qu'environ 35 % des immigrants de 20 à 54 ans au moment de leur arrivée au pays ne se trouveront jamais en situation de faible revenu durant leurs dix premières années au Canada, tandis que 65 % connaîtront au moins une période de faible revenu au cours de cette même période (graphique 5).

Graphique 5 Taux de survie de la proportion demeurant hors d'une situation de faible revenu, selon le nombre d'années au Canada

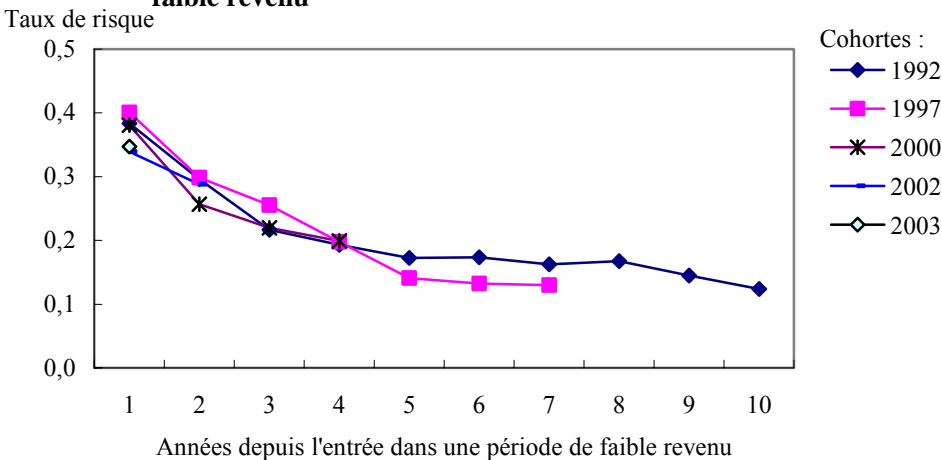


Sources : Statistique Canada, banque de Données administratives longitudinales et Base de données longitudinales sur les immigrants.

5.3 Taux de sortie de la première période de faible revenu

Nous estimons d'abord le risque de sortie d'après le modèle 1, en incluant des variables indépendantes pour les cohortes et en mettant en interaction la cohorte et la durée pour permettre à la pente de varier d'une cohorte à l'autre. Comme auparavant, nous observons un risque décroissant. La probabilité de sortie part de 0,34 et 0,41 durant la première année (selon la cohorte) et diminue, s'établissant à environ 0,15 après quelque six années au Canada. Comme dans le tableau 3, la proportion d'immigrants qui sortent après un an baisse sensiblement, passant de 0,40 pour la cohorte de 1997 à environ 0,35 pour la cohorte de 2003. Au début des années 2000, la probabilité d'entrer au cours de la première année augmente, tandis que la probabilité de sortir tôt dans la période diminue.

Graphique 6 Taux de risque de sortie de la première période de faible revenu



Sources : Statistique Canada, banque de Données administratives longitudinales et Base de données longitudinales sur les immigrants.

Combien de temps durent les premières périodes? Après trois ans, moins du tiers de la cohorte de 1997 était encore dans la première période de faible revenu et c'était le cas de 36 % de la cohorte de 2001 (tableau 3). Dans le cas des cohortes arrivées à compter du début et du milieu des années 1990, cependant, nous observons qu'environ le quart des immigrants à faible revenu étaient encore dans la première période de faible revenu après cinq ans et environ 10 %, après dix ans.

Tableau 3 Proportion sortant de la première période de faible revenu, selon le nombre d'années en situation de faible revenu

Selon la cohorte	Proportion sortant après 1 an	Proportion encore dans la première période de faible revenu après		
		3 ans	5 ans	10 ans
		pourcentage		
1992	38,4	34,0	22,7	9,8
1995	38,1	33,1	20,8	...
1997	40,0	31,3	21,6	...
2000	38,1	35,9
2001	34,9	36,2
2002	33,9
2003	34,7

... n'ayant pas lieu de figurer

Sources : Statistique Canada, banque de Données administratives longitudinales et Base de données longitudinales sur les immigrants.

5.4 L'association entre le niveau de scolarité et les taux de risque d'entrée et de sortie

Comme nous l'avons signalé plus haut, les caractéristiques des immigrants arrivant au Canada ont beaucoup évolué au cours des années 1990 et jusque dans les années 2000. Le système de sélection des immigrants a été modifié de manière à attirer plus de migrants économiques aux niveaux de scolarité plus élevés afin d'améliorer l'appariement entre les besoins du marché du travail et les compétences des immigrants et ainsi améliorer les résultats. Nous examinons ici l'avantage relatif du fait d'être titulaire d'un diplôme universitaire (par rapport à un diplôme d'études secondaires) ou d'appartenir à la catégorie des travailleurs qualifiés (par rapport à la catégorie du regroupement familial), tel que mesuré par la probabilité d'entrer en situation de faible revenu ou d'en sortir et la question de savoir si cet avantage relatif a évolué au fur et à mesure de l'augmentation du nombre d'immigrants dans ces catégories.

Nous estimons les taux d'entrée et de sortie au moyen du modèle 4 (décrit ci-dessus), un modèle logistique qui comprend des variables de contrôle pour les différences démographiques entre les cohortes, et nous mettons en interaction la durée et la cohorte dans les modèles de sortie pour tenir compte de la variation de la pente du risque d'une cohorte à l'autre. Nous ajoutons une autre caractéristique au modèle, mettant en interaction, d'une part, le niveau de scolarité et la catégorie d'immigrants et, d'autre part, la cohorte, pour tenir compte de la variation entre les cohortes des valeurs relatives des coefficients selon le niveau de scolarité et la catégorie d'immigrants (modèle 4 au tableau A6 en annexe).

Le tableau 4 montre les taux d'entrée pour les cohortes regroupées, de 1992 à 2004, puis pour certaines cohortes arrivées au cours de la période (tableau 5). Au moins deux observations pertinentes découlent de ces données. Premièrement, même si la probabilité d'entrée en situation de faible revenu est plus élevée chez les immigrants ayant un niveau de scolarité inférieur au secondaire que chez ceux ayant fait des études universitaires, comme on pouvait s'y attendre, l'écart n'est peut-être pas aussi important que prévu : le modèle des cohortes regroupées indique

que les immigrants sans diplôme d'études secondaires étaient 1,26 fois plus susceptibles d'entrer en situation de faible revenu au cours des dix premières années au Canada que ceux ayant fait des études universitaires.

Lorsque nous examinons plus particulièrement le modèle qui met en interaction la cohorte et le niveau de scolarité, cet écart relatif selon le niveau de scolarité semble diminuer pour la cohorte de 2000 et les cohortes subséquentes. Au cours des cinq premières années au Canada, la probabilité relative d'entrer en situation de faible revenu pour la cohorte de 2000 est de 1,18, ce qui représente une baisse par rapport à 1,30 pour la cohorte de 1993 et à 1,32 pour la cohorte de 1997. La probabilité relative durant la première année est passée de 1,18 dans la cohorte de 1993 à 1,16 en 1997, 1,12 en 2000 et 1,08 en 2004. Ainsi, l'avantage relatif d'un diplôme universitaire (en termes de probabilité réduite d'entrer en situation de faible revenu) a diminué dans le cas des cohortes arrivées en 2000 et après 2000.

Tableau 4 Taux prévu d'entrée en première période de faible revenu¹ des immigrants âgés de 20 à 54 ans à l'arrivée au Canada, selon le niveau de scolarité, cohortes de 1992 à 2004 regroupées

	Années depuis l'arrivée au Canada									
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Études secondaires ou moins	0,424	0,124	0,089	0,073	0,061	0,049	0,038	0,033	0,032	0,027
Études postsecondaires partielles	0,390	0,109	0,078	0,063	0,053	0,043	0,033	0,029	0,028	0,023
Diplôme universitaire	0,366	0,100	0,071	0,058	0,048	0,039	0,030	0,026	0,025	0,021
Probabilité relative Études secondaires ou moins contre diplôme universitaire	1,16	1,25	1,26	1,27	1,27	1,28	1,28	1,28	1,28	1,29
Probabilité relative moyenne sur 10 ans... 1,26										

1. Après prise en compte des différences démographiques et du taux de chômage.

Sources : Statistique Canada, banque de Données administratives longitudinales et Base de données longitudinales sur les immigrants.

Tableau 5 Taux relatif prévu d'entrée dans la première période de faible revenu¹ des immigrants âgés de 20 à 54 ans à l'arrivée au Canada, selon le niveau de scolarité, certaines cohortes

	Années depuis l'entrée au Canada									
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Probabilité relative Études secondaires ou moins contre diplôme universitaire										
Cohorte de 1993	1,18	1,27	1,28	1,29	1,30	1,31	1,31	1,32	1,32	1,32
Cohorte de 1997	1,16	1,29	1,31	1,31	1,32	1,32	1,32	1,33
Cohorte de 2000	1,12	1,18	1,18	1,18	1,18
Cohorte de 2003	1,12	1,19
Cohorte de 2004	1,08

... n'ayant pas lieu de figurer

1. Après prise en compte des différences démographiques entre les cohortes et du taux de chômage, et mise en interaction de la cohorte et des années écoulées depuis l'arrivée au Canada ainsi que de la catégorie d'immigrants, de l'âge et du niveau de scolarité.

Sources : Statistique Canada, banque de Données administratives longitudinales et Base de données longitudinales sur les immigrants.

Qu'en est-il de la probabilité de sortie de la première période de faible revenu? Même si la probabilité de sortie est marginalement plus élevée dans le cas des personnes plus instruites, l'écart est assez petit. Le coefficient de la variable nominale d'études universitaires est significativement différent de celui du groupe de référence ($t = 6,3$) dans le modèle des cohortes regroupées, mais la grandeur de l'écart relatif n'est que de 1,07 (tableau 6). Autrement dit, les immigrants titulaires d'un diplôme universitaire étaient 1,7 fois plus susceptibles de sortir d'une situation de faible revenu (moyenne établie sur les dix premières années) que ceux ayant un diplôme d'études secondaires ou un niveau inférieur d'études.

Tableau 6 Taux de sortie prévu de la première période de faible revenu des immigrants âgés de 20 à 54 ans à l'arrivée au Canada, cohortes de 1992 à 2003 regroupées

	Années en situation de faible revenu									
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Études secondaires ou moins	0,363	0,274	0,224	0,194	0,170	0,155	0,139	0,135	0,120	0,121
Études postsecondaires partielles	0,384	0,293	0,241	0,209	0,183	0,168	0,150	0,146	0,130	0,131
Diplôme universitaire	0,382	0,291	0,239	0,207	0,182	0,166	0,149	0,145	0,129	0,130
Probabilité relative										
Diplôme universitaire contre études secondaires ou moins	1,05	1,06	1,07	1,07	1,07	1,07	1,07	1,07	1,08	1,08
Probabilité relative moyenne sur 10 ans... 1,07										

Sources : Statistique Canada, banque de Données administratives longitudinales et Base de données longitudinales sur les immigrants.

Toutefois, cet avantage relatif augmente tout au plus dans le cas de la cohorte de 2003 par rapport à celle de 1993. Par exemple, en ce qui concerne la probabilité de sortie durant la première année, les titulaires d'un diplôme universitaire sont 1,2 fois plus susceptibles de sortir d'une situation de faible revenu que les immigrants ayant un diplôme d'études secondaires ou un niveau inférieur d'études dans la cohorte de 1993, et cet avantage s'accroît marginalement au fil du temps, atteignant 1,12 dans le cas de la cohorte de 2003 (tableau 7).

Tableau 7 Taux relatif prévu de sortie de la première période de faible revenu¹ des immigrants âgés de 20 à 54 ans à l'arrivée au Canada, selon le niveau de scolarité, certaines cohortes

	Années depuis l'entrée en situation de faible revenu									
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Probabilité relative										
Diplôme universitaire contre études secondaires ou moins										
Cohorte de 1993	1,02	1,03	1,03	1,03	1,03	1,03	1,03	1,03	1,03	1,03
Cohorte de 1997	1,05	1,06	1,06	1,07	1,08	1,08	1,08
Cohorte de 2000	1,08	1,09	1,10	1,10
Cohorte de 2002	1,20	1,22
Cohorte de 2003	1,12

... n'ayant pas lieu de figurer

1. Après prise en compte des différences démographiques entre les cohortes et du taux de chômage, et mise en interaction de la cohorte et des années écoulées depuis l'arrivée au Canada ainsi que de la catégorie d'immigrants, de l'âge et du niveau de scolarité.

Sources : Statistique Canada, banque de Données administratives longitudinales et Base de données longitudinales sur les immigrants.

Pour résumer, au cours de la période où l'accent a été mis de plus en plus sur les mesures destinées à attirer les immigrants ayant fait des études universitaires, la probabilité d'entrer en situation de faible revenu était initialement légèrement plus faible dans le cas des immigrants plus scolarisés, mais ce léger avantage a diminué chez les cohortes de 2000 et les cohortes plus récentes. Toutefois, même si la probabilité de sortie d'une situation de faible revenu n'est que très marginalement plus élevée chez les immigrants ayant fait des études universitaires, cet avantage relatif s'accroît marginalement au cours de la période étudiée.

5.5 *L'association entre la catégorie d'immigrants et les taux de risque d'entrée et de sortie*

Tout au long des années 1990, le nombre de nouveaux immigrants dans la catégorie économique des travailleurs « qualifiés » a été supérieur à celui dans la catégorie du regroupement familial. Dans quelle mesure cela a-t-il influé sur les résultats sur le plan du bien-être des familles, comme l'état de faible revenu? Quel a été l'effet sur l'état de faible revenu des immigrants? Pour répondre à cette question, il faut connaître les probabilités relatives d'entrée en situation de faible revenu et de sortie de cette situation pour les deux catégories d'immigrants, et leur évolution au fur et à mesure de l'augmentation de la proportion d'immigrants dans la catégorie des travailleurs qualifiés.

Aux fins de notre enquête, nous incluons les demandeurs principaux ainsi que d'autres membres de leur famille dans la catégorie des immigrants qualifiés, puisque le faible revenu est un concept axé sur la famille. Par exemple, les résultats sur le marché du travail des demandeurs principaux ont une incidence non seulement sur leur propre situation de faible revenu mais sur celle d'autres membres de leur famille. De même, si d'autres membres de la famille travaillent, alors la situation de faible revenu du demandeur principal peut changer.

En moyenne, dans le cas des cohortes arrivées de 1992 à 2004, les réfugiés étaient beaucoup plus susceptibles d'entrer en situation de faible revenu et beaucoup moins susceptibles d'en sortir que les membres de la catégorie des travailleurs qualifiés ou de la catégorie du regroupement familial. Durant la première année au Canada, les réfugiés étaient 1,4 fois plus susceptibles d'entrer en situation de faible revenu que les immigrants de la catégorie économique et, après un an en situation de faible revenu, seulement 0,88 fois aussi susceptibles d'en sortir. Ces résultats n'ont rien d'étonnant.

Cependant, qu'en est-il de la différence entre les immigrants de la catégorie économique et ceux de la catégorie du regroupement familial? En moyenne, dans les mêmes cohortes, les demandeurs qualifiés étaient 1,18 fois *plus* susceptibles d'entrer en situation de faible revenu (tableau 8) et également susceptibles d'en sortir que les immigrants de la catégorie du regroupement familial (tableau 9). Il se peut qu'au moment de leur arrivée au pays de nombreux immigrants de la catégorie du regroupement familial soient affiliés à des familles qui sont déjà établies au Canada. Ainsi, le taux de faible revenu, qui est fondé sur le revenu familial, pourrait être plus faible pour ces immigrants appartenant à la catégorie du regroupement familial.

Tableau 8 Risque d'entrée prévu¹ dans la première période de faible revenu, selon la catégorie d'immigrants², cohortes de 1992 à 2004 regroupées

	Années depuis l'arrivée au Canada									
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Regroupement familial	0,350	0,095	0,068	0,055	0,046	0,038	0,029	0,025	0,025	0,021
Travailleurs qualifiés	0,391	0,112	0,080	0,066	0,055	0,045	0,035	0,031	0,030	0,025
Réfugiés	0,515	0,174	0,128	0,106	0,090	0,074	0,058	0,051	0,050	0,042
Probabilité relative										
Travailleurs qualifiés par rapport au regroupement familial	1,12	1,18	1,18	1,19	1,19	1,19	1,20	1,20	1,20	1,20
Moyenne sur 10 ans...	1,18									

1. Après prise en compte des caractéristiques démographiques et du taux de chômage.

2. Immigrants âgés de 20 à 54 ans à l'arrivée au Canada. Excluant la catégorie des gens d'affaires.

Sources : Statistique Canada, banque de Données administratives longitudinales et Base de données longitudinales sur les immigrants.

Tableau 9 Risque de sortie prévu¹ de la première période de faible revenu, selon la catégorie d'immigrants², cohortes de 1992 à 2003 regroupées

	Années depuis l'entrée en situation de faible revenu									
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Regroupement familial	0,383	0,293	0,240	0,208	0,182	0,166	0,148	0,144	0,128	0,129
Travailleurs qualifiés	0,380	0,290	0,237	0,206	0,180	0,164	0,147	0,142	0,127	0,127
Réfugiés	0,339	0,255	0,207	0,178	0,155	0,141	0,126	0,122	0,108	0,109
Probabilité relative										
Travailleurs qualifiés par rapport au regroupement familial	0,99	0,99	0,99	0,99	0,99	0,99	0,99	0,99	0,99	0,99
Moyenne sur 10 ans...	0,99									

1. Après prise en compte des caractéristiques démographiques et du taux de chômage.

2. Immigrants âgés de 20 à 54 ans à l'arrivée au Canada. Excluant la catégorie des gens d'affaires.

Sources : Statistique Canada, banque de Données administratives longitudinales et Base de données longitudinales sur les immigrants.

Pourtant, lorsque nous nous penchons plus particulièrement sur le modèle qui permet à ces probabilités relatives de varier d'une cohorte à l'autre (modèle 4, tableau A7 en annexe), nous observons des différences marquées en ce qui concerne les probabilités d'entrée relatives entre la cohorte de 1993 et celle de 2004. Dans le cas de la cohorte de 1993, les demandeurs de la catégorie des travailleurs qualifiés étaient marginalement moins susceptibles d'entrer en situation de faible revenu (0,98 fois aussi susceptibles) (tableau 10) et marginalement plus susceptibles d'en sortir (1,05 fois plus susceptibles) que les immigrants de la catégorie du regroupement familial (tableau 11). Toutefois, la probabilité relative d'entrée évolue sensiblement au cours de la période : dans le cas de la cohorte de 1997, les immigrants de la catégorie des travailleurs qualifiés étaient 1,15 fois plus susceptibles d'entrer en situation de faible revenu durant la première année au Canada. La situation est à peu près analogue dans le cas de la cohorte de 2000, tandis que dans le cas de la cohorte de 2004, les immigrants de la catégorie des travailleurs qualifiés étaient 1,47 fois aussi susceptibles d'entrer en situation de faible revenu que ceux de la catégorie du regroupement familial, ce qui représente une différence marquée et une évolution importante depuis le début des années 1990. Entre-temps, nous constatons que, pour des raisons inconnues, la probabilité relative de sortie reste à peu près la même d'une cohorte à l'autre, sauf pour celle de 1997 (tableau 11).

Tableau 10 Risque d'entrée relatif prévu¹, selon la catégorie d'immigrants², certaines cohortes

	Années depuis l'arrivée au Canada									
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Probabilité relative Travailleurs qualifiés par rapport au regroupement familial										
Cohorte de 1993	0,98	0,97	0,97	0,96	0,96	0,96	0,96	0,96	0,96	0,96
Cohorte de 1997	1,15	1,26	1,27	1,28	1,28	1,28	1,29	1,29
Cohorte de 2000	1,11	1,16	1,17	1,17	1,17
Cohorte de 2002	1,25	1,38	1,40
Cohorte de 2003	1,35	1,56
Cohorte de 2004	1,47

... n'ayant pas lieu de figurer

1. Après prise en compte des différences démographiques entre les cohortes et du taux de chômage, et mise en interaction de la cohorte et des années depuis l'arrivée au Canada, ainsi que du niveau de scolarité, de l'âge et de la catégorie d'immigrants.

2. Immigrants âgés de 20 à 54 ans à l'arrivée au Canada.

Sources : Statistique Canada, banque de Données administratives longitudinales et Base de données longitudinales sur les immigrants.

Tableau 11 Risque de sortie relatif prévu¹, selon la catégorie d'immigrants², certaines cohortes

	Années depuis l'entrée en situation de faible revenu									
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Probabilité relative Travailleurs qualifiés par rapport au regroupement familial										
Cohorte de 1993	1,05	1,06	1,06	1,06	1,06	1,06	1,07	1,07	1,07	1,07
Cohorte de 1997	0,93	0,91	0,91	0,90	0,89	0,89	0,89
Cohorte de 2000	1,01	1,01	1,01	1,01
Cohorte de 2002	1,02	1,02
Cohorte de 2003	1,04

...n'ayant pas lieu de figurer

1. Après prise en compte des différences démographiques entre les cohortes et du taux de chômage, et mise en interaction de la cohorte et des années depuis l'arrivée au Canada ainsi que du niveau de scolarité, de l'âge et de la catégorie d'immigrants.

2. Immigrants âgés de 20 à 54 ans à l'arrivée au Canada.

Sources : Statistique Canada, banque de Données administratives longitudinales et Base de données longitudinales sur les immigrants.

5.6 L'effet global du relèvement du niveau de scolarité et du nombre accru d'immigrants appartenant à la catégorie des travailleurs qualifiés sur les taux d'entrée et de sortie

Pour résumer les résultats précédents, en ce qui concerne les différences sur le plan du niveau de scolarité, au début des années 1990, les immigrants ayant fait des études universitaires étaient seulement légèrement moins susceptibles d'entrer en situation de faible revenu que ceux ayant fait des études secondaires, et au début des années 2000, la moitié de cet avantage relatif avait disparu. Nous observons alors peu de différence en ce qui a trait à la probabilité de sortir d'une situation de faible revenu (après prise en compte d'autres différences démographiques dans tous les cas). En ce qui concerne les différences entre les catégories d'immigrants, au début de 2000, ceux dans la catégorie des travailleurs qualifiés étaient beaucoup plus susceptibles d'entrer en situation de faible revenu que leurs homologues dans la catégorie du regroupement familial (après prise en compte d'autres différences démographiques), ce qui représente un changement significatif par rapport à la situation au début des années 1990 quand la probabilité de sortie était égale pour l'un et l'autre groupe. Manifestement, un changement en ce qui concerne les caractéristiques des nouveaux immigrants, soit une plus forte proportion d'immigrants plus instruits et plus qualifiés, a peu amélioré les résultats sur le plan du faible revenu chez les cohortes successives des nouveaux arrivants.

C'est ce que montre le tableau 12. Dans les données brutes à la colonne un, qui tient compte de la variation des répartitions selon le niveau de scolarité et la catégorie d'immigrants, la probabilité d'entrer en situation de faible revenu durant la première année augmente de 2,0 points de pourcentage entre la cohorte de 1992 et celle de 2003. C'est effectivement ce qui s'est produit durant cette période. Si nous maintenons les répartitions selon le niveau de scolarité et la catégorie d'immigrants constantes à leur valeur moyenne sur les cohortes de 1992 à 2003 (c.-à-d. que nous ne permettons pas aux caractéristiques de ces deux variables de changer), alors le taux d'entrée augmente de 4,3 points de pourcentage (toutes autres choses étant par ailleurs constantes).

Table 12 Probabilité d'entrée en situation de faible revenu durant la première année complète au Canada

Première année complète au Canada	Données brutes	Niveau de scolarité et catégories d'immigrants maintenus constants ¹	Toutes caractéristiques maintenues constantes ^{1,2}
1992	0,378	0,366	0,366
1993	0,393	0,381	0,390
1994	0,378	0,375	0,385
1995	0,406	0,404	0,411
1996	0,444	0,437	0,445
1997	0,457	0,452	0,457
1998	0,425	0,425	0,427
1999	0,381	0,382	0,383
2000	0,342	0,346	0,343
2001	0,342	0,346	0,342
2002	0,389	0,397	0,388
2003	0,398	0,409	0,400
2004	0,382	0,393	0,383
Écart			
1992-2003	0,020	0,043	0,033
1992-2004	0,004	0,027	0,016

1. Aux valeurs moyennes sur toutes les cohortes arrivées entre 1992 et 2003.

2. Comprend l'âge, le niveau de scolarité, la catégorie d'immigrants, la profession envisagée, la région d'origine, la situation familiale et la région métropolitaine de recensement de résidence.

Sources : Statistique Canada, banque de Données administratives longitudinales et Base de données longitudinales sur les immigrants.

Ainsi, la modification des caractéristiques niveau de scolarité et catégorie d'immigrants a eu un certain effet positif : le taux a augmenté de 2,0 points seulement au lieu de l'augmentation de 4,3 points qui aurait eu lieu si les répartitions n'avaient pas changé. Cependant, cet effet est très petit, soit de 2,3 points de pourcentage seulement sur un taux d'entrée de base d'environ 40 %, ou 6 %. Nous observons un énorme changement dans les répartitions, la proportion d'immigrants de 15 ans ou plus titulaires d'un diplôme dans la cohorte de nouveaux arrivants passant de 17 % à 44 %, et leur proportion dans la catégorie des travailleurs qualifiés, de 29 % à 51 %. Cependant, la probabilité d'entrée ne baisse que de 2,3 points de pourcentage. Par comparaison, les cycles économiques ont un effet beaucoup plus important sur les taux d'entrée, les modifiant d'environ 12 points de pourcentage.

De nombreuses autres caractéristiques ont changé entre la cohorte de 1992 et celle de 2004, y compris la répartition selon la région d'origine, la langue, l'âge, la profession et la situation familiale. Dans l'ensemble, toutefois, les changements survenus dans toutes les caractéristiques des cohortes successives de nouveaux arrivants ont peu d'effet sur la probabilité d'entrée en situation de faible revenu. Les taux d'entrée prévus à la colonne 3 du tableau 12 (fondés sur le modèle 2 au tableau A6 en annexe), maintenant toutes les variables démographiques constantes à leurs valeurs moyennes sur les cohortes de 1992 à 2004, diffèrent peu de ceux observés dans les données brutes à la colonne 1.

Des résultats semblables s'observent pour les taux de sortie durant la première année en situation de faible revenu et la proportion restant en situation de faible revenu après trois ans. Le fait de maintenir constante les variables catégorie d'immigrants et niveau de scolarité a peu d'effet sur la variation des taux de sortie entre la cohorte de 1992 et celle de 2003, comparativement aux données brutes (en comparant la colonne 2 et la colonne 1 au tableau 13), dans lesquelles ces caractéristiques ont changé de façon marquée. Les changements survenus dans *toutes* les

caractéristiques incluses dans le modèle ont donné des taux de sortie après un an en situation de faible revenu de 1,3 point de pourcentage (3,7 moins 2,4) plus élevés qu'ils ne l'auraient été si les caractéristiques étaient restées constantes au cours de la période.

Tableau 13 Proportion prévue d'immigrants sortant de la première période de faible revenu, selon le nombre d'années en situation de faible revenu

	Pas de variables de contrôle		Niveau de scolarité et catégorie d'immigrants maintenus constants ¹		Toutes caractéristiques maintenues constantes ^{1,2}	
	Proportion sortant après 1 an	Proportion restant après 3 ans	Proportion sortant après 1 an	Proportion restant après 3 ans	Proportion sortant après 1 an	Proportion restant après 3 ans
Cohorte						
1992	0,384	0,340	0,385	0,341	0,381	0,363
1993	0,382	0,355	0,383	0,355	0,377	0,377
1994	0,372	0,354	0,372	0,356	0,366	0,378
1995	0,381	0,331	0,381	0,333	0,375	0,354
1996	0,376	0,322	0,377	0,322	0,372	0,343
1997	0,400	0,313	0,402	0,314	0,400	0,329
1998	0,387	0,328	0,386	0,330	0,384	0,346
1999	0,408	0,328	0,407	0,331	0,407	0,343
2000	0,381	0,359	0,380	0,362	0,387	0,367
2001	0,349	0,362	0,349	0,365	0,354	0,371
2002	0,339	...	0,338	...	0,348	...
2003	0,347	...	0,344	...	0,357	...
Écart						
1992-2003	-0,037	...	-0,040	...	-0,024	...
1992-2001	...	0,022	...	0,024	...	0,008

...n'ayant pas lieu de figurer

1. Aux valeurs moyennes sur toutes les cohortes arrivées entre 1992 et 2003.

2. Comprend l'âge, le niveau de scolarité, la catégorie d'immigrants, la profession envisagée, la région d'origine, la situation familiale et la région métropolitaine de recensement de résidence.

Sources : Statistique Canada, banque de Données administratives longitudinales et Base de données longitudinales sur les immigrants.

6. Faible revenu chronique chez les nouveaux immigrants

Les risques d'entrée et de sortie sont très utiles pour permettre de comprendre les flux relatifs, mais ils ne fournissent pas un moyen simple d'évaluer l'expérience cumulative du faible revenu d'une personne sur, mettons, dix ans, période au cours de laquelle la personne peut entrer en situation de faible revenu, en sortir, et y entrer de nouveau à plusieurs reprises. Pour l'évaluer, nous utilisons une simple mesure de « l'exposition », soit le nombre d'années en situation de faible revenu durant les cinq (ou dix) années suivant l'arrivée au Canada. Sauf dans le cas des immigrants en situation de faible revenu durant toute la période de cinq ans, ces données ne peuvent pas nécessairement être interprétées comme représentant une période continue de faible revenu. Par exemple, une personne à faible revenu durant quatre des cinq années peut avoir connu deux ou même trois courtes périodes de faible revenu séparées par une brève période où elle n'était pas à faible revenu. Toutefois, cette statistique fournit une mesure très utile de la nature chronique du faible revenu pour la famille. Les entrées et sorties répétées représentent un problème de faible revenu chronique.

6.1 Le niveau de faible revenu chronique

Durant les années 1990, l'exposition des immigrants au faible revenu au cours de leurs premières quelques années au Canada était très élevée, mais cela n'a peut-être rien d'étonnant. Il est plus

intéressant de déterminer si les immigrants se trouvent en situation de faible revenu persistant, définie ici comme étant en situation de faible revenu pendant au moins quatre des cinq premières années. En moyenne, chez les cohortes de 1992 et de 2000, près d'un cinquième des nouveaux immigrants se sont trouvés en situation de faible revenu persistant (tableau 14). De ces 19 % vivant dans des conditions persistantes de faible revenu, la plupart, soit environ 60 %, étaient en situation de faible revenu durant toute la période de cinq ans.

Par contre, dans le groupe de référence des 25 à 54 ans, la plupart nés au Canada, le taux de faible revenu persistant mesuré durant la même période de cinq ans que pour chaque cohorte de nouveaux immigrants était d'environ 7,5 % pour la période.

On pourrait soutenir que les nouveaux arrivants sur le marché du travail, qui comprennent les nouveaux immigrants, sont susceptibles d'afficher un taux plus élevé à cause de la difficulté d'entrer sur le marché du travail. Pour mesurer approximativement ce phénomène, nous examinons le groupe de référence des 25 à 29 ans, âges auxquels bon nombre de personnes entrent sur le marché du travail. Le taux de faible revenu persistant était marginalement plus élevé, soit d'environ 8 %, pour ce groupe de jeunes adultes dont la plupart étaient nés au Canada. Comme auparavant, nous ne tâchons pas de comparer « ce qui est comparable » dans ces calculs, puisqu'il n'existe pas de données sur les non-immigrants portant, par exemple, sur le niveau de scolarité, la profession, etc. Dans ces conditions, le faible revenu persistant est d'environ 2,5 fois plus élevé chez les nouveaux immigrants que chez les membres du groupe de référence durant les cinq premières années suivant l'arrivée au Canada.

Pour déterminer si le faible revenu persistant diminue de façon significative chez les nouveaux immigrants au fur et à mesure qu'ils acquièrent de l'expérience au Canada et que les conditions économiques s'améliorent, nous mesurons « l'exposition » au faible revenu au cours des dix premières années après l'arrivée au Canada. On dit qu'une personne connaît une pauvreté persistante si elle est en situation de faible revenu pendant au moins sept des dix années. Sur cette base, 16,5 % des immigrants arrivés au pays entre 1992 et 1994 étaient en situation de faible revenu persistant durant leurs premières dix années au Canada, ce qui ne représente pas une grande amélioration par rapport au taux de faible revenu persistant sur cinq ans d'environ 19 %. En revanche, le groupe de référence des 25 à 29 ans (nouveaux arrivants sur le marché du travail) affichait un taux de faible revenu persistant sur dix ans de 6,8 %. Ainsi, le faible revenu persistant était environ 2,3 fois plus élevé chez les nouveaux immigrants au début des années 1990 que chez les nouveaux arrivants sur le marché du travail, dont la plupart étaient nés au Canada, pour la même période.

Toutefois, le taux de faible revenu persistant a diminué chez les cohortes successives durant les années 1990, au fur et à mesure que les conditions économiques se sont améliorées. Dans la cohorte de 1993, le taux de faible revenu chronique sur cinq ans était de 20,5 %; durant les cinq années comprises entre 1993 et 1997, le taux de chômage moyen chez les hommes canadiens d'âge intermédiaire était de 10,0 %. Dans la cohorte de 2000, le taux de faible revenu chronique a diminué, passant à 16,2 %; durant les cinq années comprises entre 2000 et 2004, le taux de chômage moyen chez les hommes canadiens d'âge intermédiaire était de 7,3 %.

Mis à part l'amélioration des conditions économiques, les immigrants qui sont arrivés au pays vers la fin des années 1990 possédaient certaines caractéristiques qui auraient pu réduire le faible revenu chronique, toutes autres choses étant égales par ailleurs. Par exemple, ils étaient beaucoup plus scolarisés (en 2000, 41 % des nouveaux immigrants de 15 ans ou plus étaient titulaires d'un

diplôme universitaire, comparativement à 17 % en 1992), plus susceptibles d'appartenir à la catégorie des travailleurs qualifiés (49 % comparativement à 29 %), et plus susceptibles d'être un professionnel des technologies de l'information (TI) ou un ingénieur (15,3 % comparativement à 3,1 %).

Pour déterminer l'effet de l'évolution de la composition démographique et de la baisse des taux de chômage, nous exécutons trois modèles de régression logistique et calculons les probabilités prédites agrégées de se trouver en situation de faible revenu chronique (indiquées au tableau 14, les coefficients figurant au tableau A8 en annexe). Le premier modèle comprend simplement des variables nominales de cohorte et, par conséquent, correspond aux données brutes pour chaque cohorte. Le deuxième modèle permet de tenir compte des différences entre les cohortes en ce qui concerne le niveau de scolarité, la catégorie d'immigrants, la profession envisagée, le type de famille, la connaissance des langues officielles autodéclarée et la région d'origine. Le codage de ces variables a été examiné à la section qui porte sur les données. Les probabilités prédites d'être en situation de faible revenu chronique (c.-à-d. en quatre des cinq premières années) pour les cohortes de 1992 à 2000 diffèrent peu des résultats des données brutes. Les variations de composition de *toutes* les variables démographiques (âge, niveau de scolarité, catégorie d'immigrants, situation familiale, profession envisagée et connaissance des langues autodéclarée) ont peu d'effet sur le profil des taux de faible revenu chronique.

Tableau 14 Différences entre les cohortes en ce qui concerne la probabilité d'être en situation de faible revenu chronique¹, cohortes d'immigrants² arrivés entre 1992 et 2000

	Cohorte pour l'année ³								
	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000
Données brutes (modèle 1, tableau A8 en annexe)	0,191	0,205	0,197	0,185	0,188	0,185	0,182	0,170	0,162
Prise en compte des différences démographiques ⁴ entre les cohortes (modèle 2)	0,182	0,202	0,200	0,188	0,189	0,183	0,184	0,173	0,164
Prise en compte des caractéristiques démographiques et du taux de chômage (modèle 3)	0,134	0,165	0,181	0,189	0,206	0,212	0,217	0,206	0,195

1. En situation de faible revenu pendant quatre des cinq années suivant l'arrivée au Canada.

2. Immigrants âgés de 20 à 54 ans à l'arrivée au Canada.

3. L'année de la cohorte s'entend de la première année complète au Canada (par exemple, l'immigrant arrivé en septembre 1991 est considéré comme appartenant à la cohorte de 1992).

4. Prise en compte des différences entre les cohortes en ce qui concerne l'âge, le niveau de scolarité, la catégorie d'immigrants, la profession envisagée, le type de famille, la connaissance des langues officielles déclarée et la région d'origine.

Sources : Statistique Canada, banque de Données administratives longitudinales et Base de données longitudinales sur les immigrants.

Comme le présent document porte plus particulièrement sur le niveau de scolarité et la catégorie d'immigrants, nous tâchons de déterminer si les changements dans ces deux caractéristiques ont un effet significatif sur le faible revenu chronique. À cette fin, nous répétons l'analyse à la section précédente au tableau 15. Les données brutes sont indiquées à la colonne 1 (c.-à-d., les tendances réelles, en tenant compte des changements de caractéristiques), et à la colonne 2, les répartitions des nouveaux immigrants selon la catégorie d'immigrants et le niveau de scolarité sont maintenues fixes à leur niveau moyen sur l'ensemble des cohortes. Les résultats montrent que les changements en ce qui concerne le niveau de scolarité et la catégorie ont réduit la variation du taux de faible revenu chronique de 2,0 points de pourcentage (ou 10 %) comparativement à ce qu'il aurait été si les répartitions n'avaient pas changé (c.-à-d., 2,8 moins 0,9). Par conséquent, l'évolution des caractéristiques niveau de scolarité et catégorie a eu un certain effet positif, faible toutefois comparativement aux changements importants survenus en

ce qui concerne les caractéristiques du niveau de scolarité et de la catégorie. En outre, lorsqu'on tient compte des changements survenus dans *toutes* les caractéristiques, il y a peu d'effet sur le revenu chronique.

Même si la prise en compte des caractéristiques démographiques a peu d'effet sur les taux de faible revenu chronique, l'ajout d'une variable de taux de chômage au modèle modifie les résultats agrégés de façon significative. Le taux de chômage utilisé est le taux moyen pour les hommes de 25 à 54 ans pour la période de cinq ans suivant l'arrivée au Canada pour toute cohorte donnée (p. ex., de 1993 à 1997 pour la cohorte de 1993). Ce taux pour les hommes est utilisé pour refléter les conditions économiques générales agrégées. Le taux de chômage est celui observé dans la région métropolitaine pour les immigrants habitant à Toronto, Vancouver ou Montréal (la vaste majorité des nouveaux immigrants) et le taux de chômage provincial pour les personnes habitant à l'extérieur de ces villes. Après intégration des variables de contrôle de taux de chômage au modèle 3 (tableau 14), le taux attendu de faible revenu chronique augmente sensiblement entre la cohorte de 1993 et celle de 2000, passant de 16,5 % à 19,5 %. Le modèle tenant compte des caractéristiques démographiques donne une diminution de 3,8 points de pourcentage entre la cohorte de 1993 et celle de 2000 mais, après prise en compte des effets du taux de chômage, nous constatons une augmentation de 3,0 points de pourcentage entre ces mêmes années.

Par conséquent, à un niveau économique donné, la situation de faible revenu chronique de chaque cohorte successive de nouveaux immigrants s'est détériorée tout au long des années 1990. Autrement dit, l'amélioration du taux de faible revenu chronique observée entre la cohorte de 1992 et celle de 2000 était attribuable à une variation cyclique à court terme des conditions économiques. Si l'on accorde une attention plus particulière aux tendances « structurelles » en tenant compte des effets de la variation du taux de chômage, alors une augmentation du taux de faible revenu chronique s'observe durant les années 1990. Étant donné les données transversales sur le taux de faible revenu au début des années 2000, il est peu probable que cette tendance se soit inversée.

Tableau 15 L'effet de la modification du niveau de scolarité et de la catégorie d'immigrants sur l'écart entre les cohortes en situation de faible revenu chronique

	Pas de variable de contrôle	Niveau de scolarité et catégorie d'immigrants maintenus constants ¹	Toutes caractéristiques maintenues constantes ^{1,2}
Cohorte de nouveaux arrivants			
1992	0,191	0,185	0,182
1993	0,205	0,183	0,202
1994	0,197	0,197	0,200
1995	0,185	0,195	0,188
1996	0,188	0,185	0,189
1997	0,185	0,186	0,183
1998	0,182	0,185	0,184
1999	0,170	0,187	0,173
2000	0,162	0,176	0,164
Écart 1992-2000	-0,028	-0,009	-0,018

1. Aux valeurs moyennes sur toutes les cohortes arrivées entre 1992 et 2003.

2. Comprend l'âge, le niveau de scolarité, la catégorie d'immigrant, la profession envisagée, la région d'origine, la situation familiale et la région métropolitaine de recensement de résidence.

Sources : Statistique Canada, banque de Données administratives longitudinales et Base de données longitudinales sur les immigrants.

6.2 Dans quels groupes d'immigrants le faible revenu persistant est-il concentré?

Nous pouvons aborder la variation du faible revenu chronique chez différents groupes d'immigrants de deux points de vue différents. Premièrement, il importe de savoir quels groupes de nouveaux arrivants ont une plus forte propension à se trouver en situation de faible revenu chronique, et donc d'examiner plus particulièrement le *taux* de faible revenu persistant. Ces renseignements sont utiles lorsqu'il s'agit d'évaluer les critères d'admission, par exemple. Cependant, lorsqu'il s'agit d'examiner le problème du faible revenu chronique, il importe de savoir quel groupe représente la majorité des personnes observées en situation de faible revenu chronique. Un groupe ayant une très forte propension à se trouver en situation de faible revenu chronique (par exemple, celui des parents seuls) peut être assez petit et donc représenter une très petite proportion du total des immigrants en situation de faible revenu chronique. Une connaissance des caractéristiques des personnes qui connaissent une pauvreté persistante peut aider le chercheur à axer ses recherches sur la détermination des causes du faible revenu persistant et aider à l'élaboration de programmes destinés à résoudre le problème. Pour fournir ces renseignements, il faut examiner plus particulièrement la *répartition* du faible revenu chronique chez les nouveaux immigrants.

Le tableau 16 présente les données sur le *taux* de faible revenu chronique, la *répartition* du faible revenu chronique et la variation au fil du temps de ces deux variables, en portant tout particulièrement sur les cohortes arrivées en 1993 et en 2000. Ces données sont présentées pour les caractéristiques suivantes : catégorie d'immigrants, niveau de scolarité, âge, profession, type de famille, région d'origine et compétence linguistique déclarée. Voici les principales observations tirées de ces tableaux :

- Il n'est pas étonnant de constater que les réfugiés sont plus susceptibles de se trouver en situation de faible revenu chronique que les autres catégories d'immigrants. Dans la cohorte de nouveaux arrivants de 2000, c'est le cas de 27,1 % d'entre eux, comparativement à 13,4 % pour ceux de la catégorie du regroupement familial (après prise en compte des différences démographiques) et 15,6 % des immigrants appartenant à la catégorie des travailleurs qualifiés (en tenant compte également des différences démographiques). Toutefois, ils représentent une petite proportion des immigrants (13 % des immigrants ayant obtenu le droit d'établissement en 2000), de sorte qu'ils représentent une part relativement petite des immigrants en situation de faible revenu chronique, soit 24 % dans la cohorte de 2000. En revanche, les travailleurs qualifiés représentent jusqu'à 52 % de tous les immigrants en situation de faible revenu chronique dans cette cohorte, même si leur taux de faible revenu chronique est inférieur à la moyenne.
- Les immigrants chroniquement pauvres ne sont pas seulement ceux aux niveaux de scolarité inférieurs. Plus de 40 % des chroniquement pauvres dans la cohorte de 2000 étaient titulaires d'un diplôme universitaire, en hausse de 13 % par rapport à la cohorte de 1993. De nouveau, cette augmentation était attribuable dans une large mesure au fait que les diplômés représentaient une proportion beaucoup plus importante de tous les immigrants dans la cohorte de 2000 que dans la cohorte de 1993. Dans l'ensemble, leur taux de faible revenu chronique est demeuré inférieur à celui des immigrants moins scolarisés.
- Plus l'immigrant est âgé au moment de l'établissement, plus sa probabilité de se trouver en situation de faible revenu chronique est élevée. Dans la cohorte de 2000, ce taux était de

14 % chez les immigrants âgés de 20 à 29 ans et de 27 % chez ceux de plus de 50 ans au moment de l'établissement (après prise en compte d'autres différences). Ce résultat est conforme à l'observation récente selon laquelle le rendement de l'expérience sur les marchés du travail étrangers a diminué.

- Comme dans le cas des personnes nées au Canada, les parents seuls sont beaucoup plus susceptibles de se trouver en situation de faible revenu chronique que les autres groupes. Toutefois, ils représentent un pourcentage si petit des immigrants au moment de l'établissement (2,8 % dans la cohorte de 2000), que leur contribution au faible revenu chronique est petite (ils ne représentent que 8 % dans la cohorte de 2000). Plus de la moitié du faible revenu chronique observé chez les membres de la cohorte de 2000 l'a été chez les familles biparentales avec enfants.
- La région d'origine importe. La prévalence du faible revenu chronique est très faible chez les immigrants en provenance d'Amérique du Nord et d'Europe. Le taux dans la cohorte de 2000 oscille autour de 8 % (après prise en compte d'autres différences démographiques entre les régions d'origine), tandis que les immigrants en provenance d'Afrique et d'Asie de l'Est affichent les taux les plus élevés (19 % à 24 %). Les immigrants en provenance d'Asie représentaient la proportion la plus importante de nouveaux immigrants en situation de faible revenu chronique; ils représentaient la moitié des membres de la cohorte de 2000 en situation de faible revenu chronique.

Pour résumer, durant les années 1990, la propension au faible revenu chronique a varié d'un groupe à l'autre comme prévu. Elle a diminué à mesure de la hausse du niveau de scolarité, elle a augmenté avec l'âge à l'établissement, elle était plus élevée dans la catégorie des réfugiés, peu de différence s'affichant entre la catégorie des travailleurs qualifiés et celle du regroupement familial, elle était beaucoup plus élevée chez les parents seuls, plus élevée chez les immigrants d'Asie de l'Est et d'Afrique et plus faible dans les professions liées aux marchés du travail, comme le génie et les professions des technologies de l'information. Il n'est pas encore possible de savoir si certaines de ces corrélations changeront durant les années 2000, étant donné les taux de faible revenu transversaux plus élevés observés dans les groupes des professions reliées aux technologies de l'information, chez les personnes très instruites et chez les immigrants qualifiés.

Si l'on se demande dans quel groupe le faible revenu persistant est concentré, on obtient souvent des réponses fort différentes. Dans la dernière cohorte observée (2000), les immigrants qualifiés constituaient le groupe le plus important, représentant environ la moitié de ceux en situation de faible revenu chronique, et 40 % d'entre eux étaient titulaires d'un diplôme universitaire. Au cours des années 1990, l'évolution des caractéristiques des immigrants a eu peu d'effet sur le taux agrégé de faible revenu chronique, comme nous l'avons signalé plus haut. Toutefois, les groupes dont les proportions d'immigrants étaient à la hausse (la catégorie des travailleurs qualifiés, les immigrants très instruits, les familles biparentales avec enfants et les personnes exerçant des professions hautement qualifiées) représentaient une proportion croissante des pauvres chroniques.

Tableau 16 Taux et répartition du faible revenu chronique chez les cohortes de nouveaux immigrants¹ arrivés en 1993 et en 2000

Catégorie d'immigrants	Taux prévu de faible revenu chronique calculé d'après le modèle de régression 4 comprenant les variables de contrôle ²		Taux de faible revenu chronique, données brutes		Répartition en pourcentage des nouveaux immigrants		Répartition en pourcentage des nouveaux immigrants en situation de faible revenu chronique	
	1993	2000	1993	2000	1993	2000	1993	2000
	pourcentage							
Catégorie d'immigrants								
Regroupement familial	18,8	13,4	18,8	13,4	35,1	27,5	32,0	22,7
Travailleurs qualifiés	16,9	15,6	15,4	15,0	22,0	55,6	16,5	51,5
Réfugiés	31,3	27,1	31,8	29,5	16,3	13,4	25,3	24,4
Autres ³	19,1	6,1	20,2	6,3	26,6	3,4	26,2	1,3
Niveau de scolarité								
Diplôme d'études secondaires ou niveau inférieur	22,5	19,0	24,5	21,3	48,2	24,9	57,5	32,7
Études postsecondaires partielles	19,6	15,6	18,3	15,5	33,5	27,6	29,9	26,2
Diplôme universitaire	16,4	15,0	14,2	14,1	18,2	47,4	12,6	41,1
Profession								
Gestion	26,8	20,9	21,6	18,8	1,6	1,0	1,6	1,1
Travail de bureau, ventes, services	17,8	16,8	16,9	14,4	12,0	5,6	9,9	5,0
Technologies de l'information	16,4	13,9	10,0	11,4	2,5	11,6	1,2	8,2
Autres professionnels	18,0	17,7	13,6	15,7	9,1	15,8	6,0	15,3
Autres professions	21,2	16,3	22,4	17,7	74,0	59,4	80,6	64,9
Génie (sauf électrique et informatique)	22,4	15,2	16,7	13,4	0,9	6,7	0,7	5,5
Âge à l'arrivée								
20 à 29 ans	19,8	14,4	20,3	14,1	40,7	34,5	40,2	29,8
30 à 39 ans	20,4	16,0	20,1	16,4	41,2	44,8	40,4	45,1
40 à 49 ans	21,2	18,8	20,8	18,6	15,4	17,8	15,5	20,3
50 ans et plus	29,8	27,2	28,3	25,8	2,8	3,0	3,9	4,8
Type de famille								
Monoparentale	21,8	17,7	22,6	17,3	26,0	17,4	28,6	18,5
Parent seul	42,0	36,0	43,8	43,5	4,2	2,8	9,0	7,6
Couple	15,7	12,5	15,5	11,2	27,8	29,8	20,9	20,6
Couple avec enfants	20,6	16,6	20,3	17,3	42,0	50,0	41,6	53,2
Région d'origine								
Amérique du Nord	11,1	7,9	8,1	4,3	1,9	1,4	0,7	0,4
Caraïbes, Amérique Centrale et du Sud	17,2	12,5	22,4	9,6	15,1	6,1	16,5	3,6
Europe (sauf Europe de l'Est)	11,3	8,0	8,7	7,2	7,4	6,5	3,1	2,8
Europe de l'Est	12,8	9,2	13,0	11,1	13,0	15,0	8,2	10,2
Afrique	25,6	19,2	31,7	23,6	8,0	8,5	12,4	12,3
Asie du Sud	20,8	15,4	19,2	16,2	17,4	21,1	16,3	20,9
Asie de l'Est	31,0	23,8	25,1	19,1	13,1	25,1	16,0	29,4
Connaissance des langues officielles autodéclarée								
Ni anglais ni français	22,3	17,7	24,0	18,5	30,4	30,7	35,5	34,9
Connaissances partielles	19,7	15,5	19,0	15,3	69,6	69,3	64,5	65,1

1. Immigrants âgés de 20 à 54 ans à l'arrivée au Canada. Excluant la catégorie des gens d'affaires.

2. Variables de contrôle pour cohorte, catégorie d'immigrants, niveau de scolarité, profession, âge à l'arrivée, type de famille, région d'origine et connaissances linguistiques autodéclarées. La cohorte est mise en interaction avec la catégorie, le niveau de scolarité, l'âge et la profession.

3. La catégorie « autres » comprend de nombreux cas faisant partie de l'arriéré en 1993. Au fur et à mesure que le nombre des immigrants faisant partie de la catégorie « arriéré » a diminué au cours des années 1990, la taille de la catégorie « autres » a été sensiblement réduite.

Sources : Statistique Canada, banque de Données administratives longitudinales et Base de données longitudinales sur les immigrants.

7. Conclusion

Le présent document porte sur trois grandes questions. Premièrement, les résultats sur le plan du bien-être des familles (tels que mesurés par le taux de faible revenu) se sont-ils améliorés après 2000, la dernière année pour laquelle des données étaient disponibles antérieurement? Deuxièmement, que peuvent nous apprendre les taux d'entrée en situation de faible revenu et de sortie de cette situation peuvent nous apprendre sur la dynamique du faible revenu chez les cohortes de nouveaux arrivants? Troisièmement, dans quelle mesure le faible revenu « chronique » est-il répandu chez les nouveaux immigrants et comment cette situation a-t-elle évolué au cours des années 1990, si toutefois elle a évolué? Toutes ces questions portent sur l'effet des résultats des changements apportés au processus de sélection des nouveaux immigrants.

Les résultats sur le plan du bien-être de la famille chez les nouveaux immigrants ont continué de se détériorer après 2000, malgré les importants changements découlant du processus de sélection. Les taux de faible revenu relatifs (aux personnes nées au Canada) et absolus ont augmenté, la probabilité d'entrer en situation de faible revenu a augmenté et la probabilité d'en sortir a baissé. Toutefois, l'augmentation des taux de faible revenu après 2000 s'observe presque exclusivement chez les immigrants qui se trouvaient au Canada depuis deux ans ou moins. L'augmentation semble être associée à de plus grandes difficultés sur le plan de l'intégration économique à très court terme (au cours des deux premières années).

Même si la proportion des membres des cohortes successives qui étaient titulaires d'un diplôme universitaire et(ou) appartenant à la catégorie des travailleurs qualifiés a augmenté sensiblement, les changements concernant ces caractéristiques ainsi que d'autres ont eu peu d'effet sur les résultats des cohortes successives de nouveaux arrivants sur lesquelles portent la présente étude, que ce soit sur le plan des taux d'entrée, des taux de sortie ou du taux de faible revenu chronique.

L'évolution vers l'augmentation du nombre d'immigrants très instruits et l'acceptation d'un plus grand nombre d'immigrants appartenant à la catégorie des travailleurs qualifiés n'ont eu que peu d'effet. Pour ce qui est du niveau de scolarité, l'écart en ce qui concerne la probabilité des résultats entre les immigrants moins et plus instruits n'est pas aussi important que celui auquel on aurait pu s'attendre. En outre, l'avantage dont bénéficiaient les immigrants plus instruits au début des années 1990 avait diminué en 2000, leur nombre ayant augmenté, et il a diminué également après 2000, à mesure que les conditions économiques dans le secteur de la technologie se sont détériorées.

En ce qui a trait aux changements survenus concernant les catégories d'immigrants, ceux de la catégorie des travailleurs qualifiés étaient en fait plus susceptibles que les immigrants appartenant à la catégorie du regroupement familial d'entrer en situation de faible revenu à leur arrivée au Canada et de se trouver en situation de faible revenu chronique au cours de leurs premières années au pays. Cela s'explique peut-être par le fait que les immigrants de la catégorie du regroupement familial se trouvent dans une famille qui est déjà établie dans une certaine mesure, ce qui réduit l'effet négatif sur le plan du bien-être de la famille de la période précédente. Quelle que soit la raison, la situation relativement inférieure des immigrants de la catégorie des travailleurs qualifiés (comparativement à ceux appartenant à la catégorie du regroupement familial) s'est détériorée considérablement au cours des années 1990, à mesure que leur nombre a augmenté sensiblement et que le secteur de la haute technologie a connu un

ralentissement après 2000. Il importe de souligner que les résultats économiques mesurés sur la base de l'individu plutôt que de la famille (par exemple, les gains individuels) produisent un profil différent, puisque ceux des immigrants appartenant à la catégorie des travailleurs qualifiés sont supérieurs, en moyenne, à ceux des immigrants de la catégorie du regroupement familial.

La proportion croissante d'immigrants plus instruits et appartenant à la catégorie des travailleurs qualifiés a changé le visage de la population chroniquement pauvre au cours des années 1990. Pour se pencher sur le problème de la pauvreté chronique, il faut avoir une certaine connaissance des groupes qui représentent la majorité des personnes dans cette catégorie. Par exemple, la réforme du bien-être aux États-Unis a été axée sur les mères seules, puisque ces dernières représentent la majorité des bénéficiaires d'aide sociale. Pourtant, au Canada, au cours des années 1990, les pauvres chroniques ont ressemblé de plus en plus aux immigrants très instruits et qualifiés. La moitié des membres de la cohorte de 2000 appartenaient à la catégorie des travailleurs qualifiés et plus du tiers étaient titulaires d'un diplôme.

Quelles sont les caractéristiques de base de la dynamique du faible revenu chez les immigrants? Les risques d'entrée et de sortie baissent au fil du temps, comme on peut s'y attendre. La probabilité extrêmement élevée d'entrer dans une situation de faible revenu au cours de la première année n'est pas étonnante, mais la forte diminution observée au cours de la deuxième année et des années subséquentes montre que si les familles n'entrent pas tout de suite en situation de faible revenu, elles ont une bonne chance d'y échapper pour de bon. Cependant, la majorité n'y échappe pas, puisque 65 % vivent une période de faible revenu à un moment donné au cours de leurs quelque dix premières années au Canada. Le taux de faible revenu chronique sur « cinq ans » qui se situe autour de 19 % et qui représente 2,5 fois celui des personnes (pour la plupart) nées au Canada est élevé et répandu. La région d'origine varie plus que les autres variables incluses dans la présente étude, comme le niveau de scolarité et la catégorie. Les immigrants en provenance d'Afrique et d'Asie de l'Est affichent des taux particulièrement élevés de faible revenu chronique (après prise en compte des différences démographiques entre les régions d'origine). Enfin, le fait que le taux chronique sur « dix ans » est seulement marginalement inférieur à celui sur cinq ans laisse supposer une persistance considérable du faible revenu chronique.

La présente étude porte principalement sur les résultats en ce qui concerne le bien-être familial à court terme. Nous nous penchons sur le bien-être économique des membres de la famille ayant différentes caractéristiques au cours des cinq premières années ou, tout au plus, au cours des dix premières années au Canada et sur la question de savoir comment, dans le cas des nouveaux immigrants, le bien-être de la famille à court terme a évolué au cours des années 1990. D'autres études laissent supposer qu'il n'y a peut-être pas lieu d'être aussi pessimiste au sujet des résultats à plus long terme. Dans une étude récente, Green et Worswick (2006) calculent la valeur actuelle des flux de revenus estimatifs à long terme des cohortes de nouveaux immigrants, soutenant que cette approche des comparaisons des gains des cohortes axée sur le « cycle de vie » est plus utile que l'examen des seules diminutions des gains à l'arrivée. Ils concluent que, même si les gains des immigrants à l'arrivée ont diminué au cours des années 1990 comparativement à ceux des cohortes arrivées durant les années 1980, sur la base de la valeur actuelle, les gains des cohortes des années 1990 ressemblent de près à ceux des cohortes des années 1980, étant donné que la pente de la trajectoire des gains a changé durant les années 1990 pour les nouveaux immigrants.

Enfin, même un examen portant plus particulièrement sur les résultats à plus long terme des nouveaux immigrants peut, de certaines façons, être de portée insuffisante. Les résultats de la deuxième génération (les enfants des immigrants) représentent une dimension importante tant pour le pays d'accueil que pour le nouvel immigrant. Diverses études (dont la plus récente est celle d'Aydemir et coll., 2005) ont montré que les résultats de la deuxième génération demeurent très positifs et que les piètres résultats des parents immigrants ne sont pas peut-être pas nécessairement reproduits par les enfants de la deuxième génération. Toutefois, ces recherches ne pourraient porter que sur les immigrants qui sont arrivés au pays avant les années 1980, alors que le repli s'est produit durant les années 1980 et 1990. Les résultats qu'obtiennent les enfants de ces immigrants restent à déterminer.

8. Annexe

Tableau A1 Taux de faible revenu selon l'âge

	1992	1997	2000	2001	2002	2003	2004
	pourcentage						
Âge à l'établissement							
20 à 29 ans							
Population totale	21,1	24,7	20,3	18,0	18,2	19,2	19,3
Groupe de référence	20,4	23,7	19,6	17,2	17,2	18,2	18,5
Immigration 10 ans ou moins	33,1	38,3	31,0	29,7	31,9	32,9	31,2
Au Canada 1 an	40,0	43,0	33,3	32,7	37,4	36,7	34,7
Immigration 10 ans ou moins par rapport au groupe de référence	1,6	1,6	1,6	1,7	1,9	1,8	1,7
Au Canada 1 an par rapport au groupe de référence	2,0	1,8	1,7	1,9	2,2	2,0	1,9
30 à 39 ans							
Population totale	15,3	19,0	17,0	15,4	15,7	16,3	16,6
Groupe de référence	14,7	17,7	15,9	14,2	14,3	14,9	15,3
Immigration 10 ans ou moins	25,9	32,6	28,0	27,0	28,4	29,3	27,8
Au Canada 1 an	38,5	46,4	34,8	35,6	40,7	41,4	38,9
Immigration 10 ans ou moins par rapport au groupe de référence	1,8	1,8	1,8	1,9	2,0	2,0	1,8
Au Canada 1 an par rapport au groupe de référence	2,6	2,6	2,2	2,5	2,8	2,8	2,5
40 à 49 ans							
Population totale	12,8	16,3	15,0	13,0	13,3	13,9	14,0
Groupe de référence	12,3	15,2	14,0	12,0	12,2	12,8	13,0
Immigration 10 ans ou moins	26,2	34,0	29,7	28,1	29,4	30,2	29,3
Au Canada 1 an	42,5	55,9	44,6	40,7	44,4	45,9	43,9
Immigration 10 ans ou moins par rapport au groupe de référence	2,1	2,2	2,1	2,3	2,4	2,4	2,3
Au Canada 1 an par rapport au groupe de référence	3,5	3,7	3,2	3,4	3,6	3,6	3,4
50 ans et plus							
Population totale	12,4	15,2	12,5	11,1	11,3	11,4	11,2
Groupe de référence	11,7	14,1	11,5	10,1	10,3	10,4	10,3
Immigration 10 ans ou moins	44,2	54,1	48,4	47,1	49,1	50,1	49,2
Au Canada 1 an	59,1	70,5	59,7	62,3	64,4	65,6	65,2
Immigration 10 ans ou moins par rapport au groupe de référence	3,8	3,8	4,2	4,7	4,8	4,8	4,8
Au Canada 1 an par rapport au groupe de référence	5,0	5,0	5,2	6,2	6,3	6,3	6,4

Sources : Statistique Canada, banque de Données administratives longitudinales et Base de données longitudinales sur les immigrants.

Tableau A2 Taux de faible revenu selon la catégorie d'immigrants

	1992	1997	2000	2001	2002	2003	2004
	pourcentage						
Regroupement familial							
Groupe de référence	14,3	16,9	14,3	12,5	12,6	13,1	13,2
Au Canada 10 ans ou moins	32,6	40,9	34,8	33,3	34,6	35,9	35,4
Au Canada 1 an	43,0	47,0	35,3	35,7	39,4	40,7	38,3
Au Canada 10 ans ou moins par rapport au groupe de référence	2,3	2,4	2,4	2,7	2,7	2,8	2,7
Au Canada 1 an par rapport au groupe de référence	3,0	2,8	2,5	2,9	3,1	3,1	2,9
Travailleurs qualifiés							
Groupe de référence	14,3	16,9	14,3	12,5	12,6	13,1	13,2
Au Canada 10 ans ou moins	22,4	29,0	26,3	25,6	27,9	28,7	27,4
Au Canada 1 an	32,8	47,4	35,0	35,1	41,9	43,2	42,4
Au Canada 10 ans ou moins par rapport au groupe de référence	1,6	1,7	1,8	2,1	2,2	2,2	2,1
Au Canada 1 an par rapport au groupe de référence	2,3	2,8	2,5	2,8	3,3	3,3	3,2
Réfugiés							
Groupe de référence	14,3	16,9	14,3	12,5	12,6	13,1	13,2
Au Canada 10 ans ou moins	35,7	42,1	37,6	37,7	39,4	40,7	39,0
Au Canada 1 an	57,0	64,1	54,9	55,5	54,7	54,8	54,7
Au Canada 10 ans ou moins par rapport au groupe de référence	2,5	2,5	2,6	3,0	3,1	3,1	3,0
Au Canada 1 an par rapport au groupe de référence	4,0	3,8	3,8	4,4	4,3	4,2	4,2

Sources : Statistique Canada, banque de Données administratives longitudinales et Base de données longitudinales sur les immigrants.

Tableau A3 Taux de faible revenu selon le niveau de scolarité

	1992	1997	2000	2001	2002	2003	2004
	pourcentage						
12 ans ou moins de scolarité							
Au Canada 10 ans ou moins	36,1	43,8	38,3	37,1	38,8	40,1	39,3
Au Canada 1 an	48,2	57,6	46,4	46,7	49,1	49,8	48,9
Écoles de métiers, collège, études universitaires partielles							
Au Canada 10 ans ou moins	27,1	32,8	28,2	27,2	29,1	30,6	29,8
Au Canada 1 an	39,4	47,3	37,3	37,3	41,6	43,3	39,7
Diplôme universitaire							
Au Canada 10 ans ou moins	21,8	30,5	27,4	26,5	28,6	29,4	27,9
Au Canada 1 an	32,9	45,6	35,4	34,9	41,3	42,0	39,5

Sources : Statistique Canada, banque de Données administratives longitudinales et Base de données longitudinales sur les immigrants.

Tableau A4 Taux de faible revenu selon la profession

	1992	1997	2000	2001	2002	2003	2004
	pourcentage						
Profession en technologie informatique							
Au Canada 10 ans ou moins	14,5	22,9	20,3	20,8	26,1	27,5	25,9
Au Canada 1 an	29,0	35,8	27,5	31,0	45,9	45,6	45,4
Génie (sauf électrique)							
Au Canada 10 ans ou moins	16,1	30,0	26,5	26,4	29,7	29,5	27,9
Au Canada 1 an	31,7	50,2	38,7	39,3	45,8	46,4	44,8
Autres professions							
Au Canada 10 ans ou moins	19,1	28,7	26,2	25,3	26,5	26,8	25,3
Au Canada 1 an	32,9	49,6	36,5	35,0	36,3	37,9	35,2
Gestion							
Au Canada 10 ans ou moins	31,0	40,6	41,7	40,8	43,9	45,9	42,8
Au Canada 1 an	47,3	58,3	45,2	47,8	50,4	53,4	45,8
Travail de bureau, ventes, services							
Au Canada 10 ans ou moins	27,0	30,3	24,8	23,6	23,9	25,2	24,5
Au Canada 1 an	39,8	44,5	35,0	31,0	33,3	36,4	30,0
Autres professions							
Au Canada 10 ans ou moins	34,0	40,8	35,2	33,8	35,5	36,6	35,5
Au Canada 1 an	43,9	52,7	41,3	41,1	44,8	45,6	43,6

Sources : Statistique Canada, banque de Données administratives longitudinales et Base de données longitudinales sur les immigrants.

Tableau A5 Taux de faible revenu selon la région d'origine

	1992	1997	2000	2001	2002	2003	2004
	pourcentage						
Groupe de référence	14,3	16,9	14,3	12,5	12,6	13,1	13,2
Amérique du Nord							
Au Canada 10 ans ou moins	16,3	18,0	18,1	15,3	15,4	16,3	15,8
Au Canada 1 an	14,4	15,2	13,7	13,1	14,5	15,9	11,6
Au Canada 10 ans ou moins par rapport au groupe de référence	1,1	1,1	1,3	1,2	1,2	1,2	1,2
Au Canada 1 an par rapport au groupe de référence	1,0	0,9	1,0	1,1	1,1	1,2	0,9
Caraïbes, Amérique centrale et du Sud							
Au Canada 10 ans ou moins	34,6	36,3	28,0	26,3	27,2	28,1	27,5
Au Canada 1 an	44,2	43,6	29,0	31,7	33,5	37,2	35,8
Au Canada 10 ans ou moins par rapport au groupe de référence	2,4	2,2	2,0	2,1	2,2	2,2	2,1
Au Canada 1 an par rapport au groupe de référence	3,1	2,6	2,0	2,5	2,7	2,8	2,7
Europe (sauf Europe de l'Est)							
Au Canada 10 ans ou moins	19,2	22,1	20,8	19,2	20,3	20,5	19,6
Au Canada 1 an	24,9	29,3	21,7	22,5	25,4	24,8	21,4
Au Canada 10 ans ou moins par rapport au groupe de référence	1,3	1,3	1,5	1,5	1,6	1,6	1,5
Au Canada 1 an par rapport au groupe de référence	1,7	1,7	1,5	1,8	2,0	1,9	1,6
Europe de l'Est							
Au Canada 10 ans ou moins	25,6	29,4	23,3	22,5	23,4	24,4	23,4
Au Canada 1 an	43,6	48,7	36,1	38,1	38,3	39,6	38,8
Au Canada 10 ans ou moins par rapport au groupe de référence	1,8	1,7	1,6	1,8	1,9	1,9	1,8
Au Canada 1 an par rapport au groupe de référence	3,0	2,9	2,5	3,1	3,0	3,0	2,9
Afrique							
Au Canada 10 ans ou moins	35,5	44,8	38,8	37,3	39,1	39,7	37,3
Au Canada 1 an	51,0	55,0	46,3	45,6	48,9	50,6	47,8
Au Canada 10 ans ou moins par rapport au groupe de référence	2,5	2,7	2,7	3,0	3,1	3,0	2,8
Au Canada 1 an par rapport au groupe de référence	3,6	3,3	3,2	3,6	3,9	3,9	3,6
Asie du Sud							
Au Canada 10 ans ou moins	31,3	41,0	33,0	31,6	32,8	33,9	31,7
Au Canada 1 an	39,5	52,0	36,4	35,8	39,6	39,7	35,9
Au Canada 10 ans ou moins par rapport au groupe de référence	2,2	2,4	2,3	2,5	2,6	2,6	2,4
Au Canada 1 an par rapport au groupe de référence	2,8	3,1	2,5	2,9	3,1	3,0	2,7
Asie de l'Est							
Au Canada 10 ans ou moins	38,2	49,6	44,4	42,5	44,9	45,3	44,1
Au Canada 1 an	45,3	61,7	47,6	46,6	56,1	59,7	59,9
Au Canada 10 ans ou moins par rapport au groupe de référence	2,7	2,9	3,1	3,4	3,6	3,5	3,4
Au Canada 1 an par rapport au groupe de référence	3,2	3,7	3,3	3,7	4,4	4,6	4,5

Sources : Statistique Canada, banque de Données administratives longitudinales et Base de données longitudinales sur les immigrants.

Tableau A6 Modèles de risque en temps discret d'entrée dans la première période de faible revenu

	Modèle 1		Modèle 2		Modèle 3		Modèle 4	
	b ¹	t ²	b ¹	t ²	b ¹	t ²	b ¹	t ²
Cohorte 1993	0,063	2,97	0,107	4,87	0,134	6,09	-0,020	-0,16
Cohorte 1994	0,002	0,10	0,085	3,81	0,210	9,29	0,135	1,06
Cohorte 1995	0,119	5,39	0,202	8,74	0,479	19,19	0,267	1,93
Cohorte 1996	0,275	12,49	0,352	15,30	0,606	24,61	0,146	0,92
Cohorte 1997	0,327	15,07	0,405	17,88	0,761	29,53	0,391	2,58
Cohorte 1998	0,196	9,10	0,274	12,10	0,699	25,98	0,104	0,68
Cohorte 1999	0,014	0,60	0,077	3,22	0,573	19,47	0,006	0,03
Cohorte 2000	-0,157	-7,10	-0,110	-4,76	0,476	15,55	-0,067	-0,42
Cohorte 2001	-0,158	-7,53	-0,116	-5,27	0,380	13,67	-0,029	-0,22
Cohorte 2002	0,047	2,31	0,099	4,60	0,533	20,41	-0,134	-1,00
Cohorte 2003	0,086	4,11	0,152	6,94	0,588	22,12	-0,021	-0,15
Cohorte 2004	0,016	0,73	0,075	3,32	0,564	20,04	-0,180	-1,18
Année 2	-1,334	-42,26	-1,269	-38,85	-1,238	-37,84	-1,232	-37,66
Année 3	-1,771	-45,39	-1,684	-41,99	-1,558	-38,60	-1,546	-38,29
Année 4	-1,844	-43,50	-1,743	-40,19	-1,471	-33,15	-1,455	-32,75
Année 5	-2,107	-42,66	-1,998	-39,91	-1,752	-34,48	-1,735	-34,17
Année 6	-2,304	-41,08	-2,169	-37,97	-1,820	-31,14	-1,799	-30,78
Année 7	-2,765	-38,87	-2,630	-36,48	-2,201	-29,92	-2,182	-29,61
Année 8	-2,949	-36,76	-2,805	-34,58	-2,307	-27,84	-2,288	-27,55
Année 9	-2,885	-36,51	-2,738	-34,30	-2,151	-26,12	-2,134	-25,87
Année 10	-3,312	-33,56	-3,160	-31,82	-2,659	-26,41	-2,645	-26,26
Année 11	-3,408	-32,52	-3,247	-30,79	-2,813	-26,42	-2,800	-26,30
Année 12	-3,402	-32,74	-3,236	-30,96	-2,793	-26,46	-2,779	-26,31
Année 13	-3,172	-32,97	-2,974	-30,67	-2,484	-25,25	-2,467	-25,09
Cohorte 93*année 2	-0,061	-1,37	-0,096	-2,09	-0,029	-0,64	-0,036	-0,77
Cohorte 93*année 3	0,074	1,39	0,045	0,82	0,167	3,03	0,159	2,88
Cohorte 93*année 4	-0,048	-0,81	-0,054	-0,89	-0,103	-1,69	-0,112	-1,85
Cohorte 93*année 5	-0,154	-2,17	-0,153	-2,13	-0,066	-0,92	-0,074	-1,03
Cohorte 93*année 6	-0,303	-3,64	-0,318	-3,77	-0,265	-3,13	-0,276	-3,26
Cohorte 93*année 7	-0,133	-1,32	-0,147	-1,44	-0,097	-0,95	-0,106	-1,04
Cohorte 93*année 8	-0,080	-0,71	-0,102	-0,90	-0,035	-0,31	-0,043	-0,38
Cohorte 93*année 9	-0,366	-3,08	-0,390	-3,25	-0,505	-4,21	-0,513	-4,28
Cohorte 93*année 10	0,026	0,20	0,002	0,01	-0,095	-0,70	-0,100	-0,74
Cohorte 93*année 11	0,128	0,92	0,097	0,69	0,082	0,58	0,077	0,55
Cohorte 93*année 12	-0,039	-0,27	-0,034	-0,24	-0,014	-0,10	-0,018	-0,13
Cohorte 94*année 2	0,085	1,93	0,049	1,09	0,168	3,69	0,160	3,52
Cohorte 94*année 3	0,102	1,90	0,077	1,38	0,078	1,40	0,068	1,22
Cohorte 94*année 4	-0,214	-3,44	-0,231	-3,64	-0,272	-4,27	-0,283	-4,44
Cohorte 94*année 5	-0,233	-3,20	-0,249	-3,36	-0,194	-2,61	-0,205	-2,76
Cohorte 94*année 6	-0,407	-4,74	-0,448	-5,15	-0,425	-4,88	-0,439	-5,03
Cohorte 94*année 7	-0,002	-0,02	-0,039	-0,39	-0,005	-0,05	-0,018	-0,18
Cohorte 94*année 8	-0,164	-1,42	-0,209	-1,80	-0,336	-2,90	-0,349	-3,01
Cohorte 94*année 9	-0,214	-1,87	-0,246	-2,13	-0,531	-4,58	-0,542	-4,67
Cohorte 94*année 10	0,140	1,06	0,095	0,72	-0,088	-0,66	-0,097	-0,73
Cohorte 94*année 11	0,235	1,71	0,220	1,60	0,148	1,08	0,142	1,03

Tableau A6 Modèles de risque en temps discret d'entrée dans la première période de faible revenu (suite)

	Modèle 1		Modèle 2		Modèle 3		Modèle 4	
	b ¹	t ²	b ¹	t ²	b ¹	t ²	b ¹	t ²
cohorte 95*année 2	-0,158	-3,35	-0,197	-4,06	-0,246	-5,08	-0,253	-5,22
cohorte 95*année 3	-0,170	-2,91	-0,204	-3,42	-0,248	-4,14	-0,257	-4,30
cohorte 95*année 4	-0,526	-7,66	-0,564	-8,07	-0,691	-9,86	-0,704	-10,03
cohorte 95*année 5	-0,513	-6,46	-0,559	-6,95	-0,592	-7,36	-0,606	-7,52
cohorte 95*année 6	-0,466	-5,24	-0,527	-5,86	-0,567	-6,30	-0,585	-6,49
cohorte 95*année 7	-0,285	-2,65	-0,344	-3,17	-0,556	-5,11	-0,572	-5,25
cohorte 95*année 8	-0,274	-2,29	-0,339	-2,81	-0,691	-5,70	-0,708	-5,83
cohorte 95*année 9	-0,240	-2,05	-0,312	-2,65	-0,727	-6,11	-0,741	-6,22
cohorte 95*année 10	0,022	0,16	-0,010	-0,07	-0,299	-2,16	-0,308	-2,22
cohorte 96*année 2	-0,505	-10,27	-0,546	-10,79	-0,477	-9,41	-0,483	-9,51
cohorte 96*année 3	-0,694	-10,88	-0,738	-11,37	-0,697	-10,73	-0,707	-10,86
cohorte 96*année 4	-0,842	-11,74	-0,891	-12,23	-0,928	-12,72	-0,942	-12,90
cohorte 96*année 5	-0,660	-8,32	-0,713	-8,88	-0,627	-7,80	-0,643	-7,99
cohorte 96*année 6	-0,846	-9,01	-0,928	-9,80	-1,039	-10,96	-1,060	-11,18
cohorte 96*année 7	-0,550	-5,06	-0,627	-5,71	-0,886	-8,05	-0,906	-8,23
cohorte 96*année 8	-0,194	-1,74	-0,274	-2,42	-0,578	-5,10	-0,597	-5,26
cohorte 96*année 9	-0,353	-3,06	-0,401	-3,45	-0,754	-6,45	-0,770	-6,58
cohorte 97*année 2	-0,678	-13,56	-0,718	-13,95	-0,680	-13,19	-0,684	-13,26
cohorte 97*année 3	-0,732	-11,65	-0,783	-12,19	-0,774	-12,03	-0,785	-12,19
cohorte 97*année 4	-0,842	-12,07	-0,905	-12,76	-0,946	-13,33	-0,962	-13,53
cohorte 97*année 5	-0,740	-9,43	-0,814	-10,28	-0,918	-11,59	-0,935	-11,80
cohorte 97*année 6	-0,755	-8,47	-0,842	-9,34	-1,120	-12,34	-1,140	-12,56
cohorte 97*année 7	-0,367	-3,61	-0,449	-4,38	-0,787	-7,62	-0,806	-7,80
cohorte 97*année 8	-0,375	-3,28	-0,425	-3,67	-0,790	-6,80	-0,809	-6,95
cohorte 98*année 2	-0,737	-14,53	-0,789	-15,14	-0,751	-14,38	-0,754	-14,43
cohorte 98*année 3	-0,551	-9,14	-0,611	-9,92	-0,574	-9,32	-0,583	-9,45
cohorte 98*année 4	-0,757	-11,13	-0,826	-11,95	-1,028	-14,80	-1,043	-14,98
cohorte 98*année 5	-0,558	-7,46	-0,635	-8,39	-0,879	-11,54	-0,895	-11,74
cohorte 98*année 6	-0,409	-5,03	-0,513	-6,22	-0,842	-10,10	-0,862	-10,33
cohorte 98*année 7	-0,262	-2,63	-0,322	-3,20	-0,690	-6,78	-0,706	-6,92
cohorte 99*année 2	-0,468	-8,99	-0,518	-9,68	-0,458	-8,55	-0,460	-8,58
cohorte 99*année 3	-0,551	-8,44	-0,621	-9,32	-0,748	-11,19	-0,757	-11,31
cohorte 99*année 4	-0,435	-6,40	-0,513	-7,41	-0,854	-12,18	-0,869	-12,36
cohorte 99*année 5	-0,309	-4,06	-0,404	-5,23	-0,703	-9,01	-0,718	-9,19
cohorte 99*année 6	-0,207	-2,47	-0,274	-3,21	-0,635	-7,36	-0,651	-7,54
cohorte 2000*année 2	-0,428	-8,66	-0,477	-9,38	-0,597	-11,71	-0,601	-11,76
cohorte 2000*année 3	-0,180	-3,13	-0,239	-4,06	-0,521	-8,74	-0,530	-8,89
cohorte 2000*année 4	-0,177	-2,85	-0,250	-3,97	-0,665	-10,28	-0,679	-10,48
cohorte 2000*année 5	-0,127	-1,79	-0,166	-2,31	-0,510	-7,00	-0,522	-7,16
cohorte 2001*année 2	-0,238	-5,28	-0,276	-5,95	-0,374	-8,03	-0,377	-8,08
cohorte 2001*année 3	-0,004	-0,07	-0,066	-1,21	-0,249	-4,53	-0,258	-4,69
cohorte 2001*année 4	-0,377	-6,12	-0,417	-6,64	-0,700	-11,00	-0,710	-11,14
cohorte 2002*année 2	-0,361	-8,13	-0,402	-8,80	-0,427	-9,33	-0,423	-9,25
cohorte 2002*année 3	-0,377	-6,88	-0,413	-7,39	-0,484	-8,64	-0,487	-8,68
cohorte 2003*année 2	-0,498	-10,70	-0,527	-11,01	-0,503	-10,50	-0,493	-10,29

Tableau A6 Modèles de risque en temps discret d'entrée dans la première période de faible revenu (fin)

	Modèle 1		Modèle 2		Modèle 3		Modèle 4	
	b ¹	t ²	b ¹	t ²	b ¹	t ²	b ¹	t ²
30 à 39 ans	0,003	0,41	0,003	0,40	-0,060	-2,42
40 à 49 ans	0,146	13,96	0,147	14,10	-0,009	-0,24
50 ans et plus	0,510	25,24	0,511	25,28	0,409	6,42
Femme	0,029	3,98	0,030	4,07	0,037	4,99
Études postsecondaires partielles	-0,150	-16,43	-0,153	-16,73	-0,131	-5,15
Études universitaires	-0,254	-24,46	-0,260	-25,01	-0,339	-10,35
Travail de bureau, ventes, services	-0,088	-2,80	-0,089	-2,86	-0,235	-2,79
Technologies de l'information	-0,196	-6,27	-0,195	-6,22	-0,522	-4,65
Autres professionnels	-0,090	-3,01	-0,091	-3,04	-0,386	-4,59
Autres professions	-0,078	-2,65	-0,074	-2,54	-0,264	-3,31
Ingénieurs	0,093	2,81	0,098	2,96	-0,256	-1,92
Travailleurs qualifiés	0,187	18,50	0,188	18,56	-0,142	-4,53
Réfugiés	0,729	61,93	0,725	61,48	0,646	19,91
Autres catégories	0,024	1,75	0,022	1,58	-0,031	-1,00
Parle anglais, français	-0,239	-28,65	-0,239	-28,57	-0,223	-26,37
Caraïbes, Amérique Centrale et du Sud	0,423	12,38	0,426	12,43	0,389	11,32
Europe (sauf Europe de l'Est)	-0,015	-0,42	-0,029	-0,82	-0,037	-1,05
Europe de l'Est	0,347	10,32	0,359	10,65	0,353	10,43
Afrique	0,731	21,45	0,734	21,51	0,718	20,99
Asie du Sud	0,670	20,26	0,683	20,60	0,664	19,98
Asie de l'Est	1,084	32,79	1,097	33,08	1,071	32,18
Autre	0,571	17,34	0,588	17,79	0,580	17,51
Parent seul	1,190	55,91	1,189	55,69	1,188	55,63
Couple sans enfants	-0,627	-59,08	-0,629	-59,18	-0,629	-58,93
Couple avec enfants	-0,319	-33,65	-0,320	-33,73	-0,326	-34,13
Toronto	-0,609	-57,11	-0,328	-22,81	-0,339	-23,44
Vancouver	-0,494	-37,65	-0,245	-15,72	-0,247	-15,77
Autre RMR ³ 500 000 et plus	-0,660	-50,06	-0,303	-16,84	-0,298	-16,47
Autre RMR ³ 100 000 à 499 999	-0,588	-38,07	-0,333	-18,91	-0,332	-18,75
Autres endroits	-0,327	-21,15	-0,065	-3,64	-0,056	-3,10
Chômage	0,101	29,24	0,101	29,07
							plus mise en interaction de la cohorte et du niveau de scolarité, de la profession, de la catégorie d'immigrants et de l'âge	
Constante	-0,498	-32,96	-0,273	-5,87	-1,608	-24,55	-1,231	-12,20
N (nombre de personnes-années)	828 000	...	828 000	...	828 000	...	828 000	...

...n'ayant pas lieu de figurer

1. b = coefficients de régression.

2. t = statistiques t.

3. RMR = région métropolitaine de recensement.

Sources : Statistique Canada, banque de Données administratives longitudinales et Base de données longitudinales sur les immigrants.

Tableau A7 Modèles de risque en temps discret de sortie de la première période de faible revenu

	Modèle 1		Modèle 2		Modèle 3		Modèle 4	
	b ¹	t ²	b ¹	t ²	b ¹	t ²	b ¹	t ²
Cohorte 1993	-0,009	-0,32	-0,020	-0,71	-0,037	-1,34	0,128	0,83
Cohorte 1994	-0,051	-1,82	-0,065	-2,30	-0,158	-5,46	-0,190	-1,20
Cohorte 1995	-0,014	-0,47	-0,025	-0,84	-0,234	-7,15	-0,242	-1,44
Cohorte 1996	-0,034	-1,16	-0,040	-1,35	-0,230	-7,11	-0,185	-0,98
Cohorte 1997	0,070	2,42	0,082	2,77	-0,183	-5,37	-0,173	-0,99
Cohorte 1998	0,011	0,39	0,014	0,47	-0,305	-8,43	-0,209	-1,12
Cohorte 1999	0,100	3,18	0,112	3,49	-0,262	-6,54	-0,042	-0,19
Cohorte 2000	-0,013	-0,42	0,023	0,74	-0,420	-9,92	-0,564	-2,54
Cohorte 2001	-0,150	-5,08	-0,120	-3,97	-0,495	-12,82	-0,339	-1,87
Cohorte 2002	-0,193	-6,67	-0,145	-4,84	-0,473	-12,95	-0,552	-2,83
Cohorte 2003	-0,160	-5,16	-0,106	-3,33	-0,430	-11,35	-0,279	-1,25
Année 2	-0,393	-11,48	-0,367	-10,58	-0,385	-11,07	-0,384	-11,07
Année 3	-0,813	-18,81	-0,766	-17,63	-0,858	-19,57	-0,854	-19,51
Année 4	-0,958	-18,70	-0,880	-17,09	-1,082	-20,40	-1,074	-20,23
Année 5	-1,095	-18,36	-0,992	-16,45	-1,165	-18,98	-1,160	-18,90
Année 6	-1,089	-16,19	-0,967	-14,27	-1,221	-17,44	-1,213	-17,35
Année 7	-1,168	-14,89	-1,022	-12,86	-1,350	-16,38	-1,339	-16,27
Année 8	-1,131	-13,10	-0,980	-11,18	-1,363	-14,98	-1,351	-14,88
Année 9	-1,303	-12,68	-1,143	-10,92	-1,588	-14,60	-1,571	-14,47
Année 10	-1,483	-11,96	-1,324	-10,52	-1,714	-13,39	-1,697	-13,27
Année 11	-1,800	-11,74	-1,636	-10,55	-1,979	-12,65	-1,964	-12,57
Année 12	-1,346	-9,14	-1,161	-7,75	-1,487	-9,87	-1,476	-9,79
Cohorte 93*année 2	-0,127	-2,65	-0,112	-2,29	-0,166	-3,40	-0,164	-3,36
Cohorte 93*année 3	0,005	0,08	0,028	0,47	-0,065	-1,08	-0,063	-1,04
Cohorte 93*année 4	0,051	0,73	0,067	0,95	0,107	1,51	0,104	1,46
Cohorte 93*année 5	0,221	2,75	0,246	3,04	0,176	2,15	0,180	2,20
Cohorte 93*année 6	0,075	0,80	0,100	1,07	0,045	0,48	0,049	0,52
Cohorte 93*année 7	0,041	0,38	0,056	0,51	0,015	0,14	0,019	0,18
Cohorte 93*année 8	-0,132	-1,07	-0,110	-0,88	-0,156	-1,24	-0,148	-1,19
Cohorte 93*année 9	-0,152	-1,03	-0,131	-0,87	-0,051	-0,34	-0,046	-0,31
Cohorte 93*année 10	-0,110	-0,62	-0,092	-0,51	-0,020	-0,11	-0,017	-0,10
Cohorte 93*année 11	0,038	0,18	0,054	0,25	0,090	0,42	0,093	0,43
Cohorte 94*année 2	-0,094	-1,93	-0,080	-1,62	-0,175	-3,51	-0,171	-3,45
Cohorte 94*année 3	0,132	2,21	0,158	2,62	0,161	2,68	0,162	2,69
Cohorte 94*année 4	0,191	2,72	0,219	3,09	0,253	3,56	0,252	3,55
Cohorte 94*année 5	0,217	2,63	0,245	2,94	0,187	2,24	0,191	2,28
Cohorte 94*année 6	0,151	1,60	0,178	1,88	0,143	1,51	0,148	1,56
Cohorte 94*année 7	-0,015	-0,14	0,004	0,04	-0,018	-0,16	-0,014	-0,13
Cohorte 94*année 8	-0,263	-2,04	-0,245	-1,88	-0,150	-1,15	-0,150	-1,15
Cohorte 94*année 9	-0,266	-1,74	-0,241	-1,55	-0,034	-0,22	-0,039	-0,25
Cohorte 94*année 10	0,197	1,14	0,234	1,34	0,389	2,23	0,384	2,20

Tableau A7 Modèles de risque en temps discret de sortie de la première période de faible revenu (suite)

	Modèle 1		Modèle 2		Modèle 3		Modèle 4	
	b ¹	t ²	b ¹	t ²	b ¹	t ²	b ¹	t ²
Cohorte 95*année 2	-0,046	-0,90	-0,034	-0,66	0,002	0,04	0,001	0,02
Cohorte 95*année 3	0,217	3,48	0,244	3,89	0,277	4,42	0,279	4,44
Cohorte 95*année 4	0,212	2,85	0,239	3,19	0,329	4,38	0,330	4,38
Cohorte 95*année 5	0,130	1,47	0,155	1,74	0,164	1,84	0,171	1,92
Cohorte 95*année 6	-0,042	-0,41	-0,019	-0,18	0,001	0,01	0,010	0,10
Cohorte 95*année 7	-0,323	-2,56	-0,308	-2,42	-0,143	-1,11	-0,138	-1,07
Cohorte 95*année 8	-0,400	-2,81	-0,388	-2,70	-0,115	-0,79	-0,111	-0,76
Cohorte 95*année 9	-0,257	-1,51	-0,251	-1,46	0,077	0,44	0,079	0,45
Cohorte 96*année 2	0,077	1,51	0,091	1,78	0,032	0,63	0,036	0,70
Cohorte 96*année 3	0,268	4,27	0,294	4,67	0,258	4,09	0,261	4,14
Cohorte 96*année 4	0,213	2,84	0,235	3,12	0,253	3,36	0,255	3,38
Cohorte 96*année 5	0,106	1,17	0,126	1,39	0,051	0,56	0,060	0,65
Cohorte 96*année 6	-0,232	-2,14	-0,217	-1,98	-0,140	-1,27	-0,134	-1,22
Cohorte 96*année 7	-0,388	-3,01	-0,395	-3,04	-0,193	-1,48	-0,190	-1,45
Cohorte 96*année 8	-0,275	-1,98	-0,282	-2,02	-0,036	-0,26	-0,034	-0,24
Cohorte 97*année 2	-0,058	-1,15	-0,042	-0,83	-0,078	-1,54	-0,078	-1,53
Cohorte 97*année 3	0,146	2,36	0,180	2,87	0,167	2,66	0,166	2,66
Cohorte 97*année 4	-0,040	-0,53	-0,008	-0,11	0,016	0,21	0,012	0,16
Cohorte 97*année 5	-0,310	-3,34	-0,285	-3,05	-0,216	-2,31	-0,217	-2,32
Cohorte 97*année 6	-0,389	-3,68	-0,373	-3,49	-0,168	-1,56	-0,172	-1,60
Cohorte 97*année 7	-0,329	-2,71	-0,326	-2,66	-0,066	-0,53	-0,071	-0,58
Cohorte 98*année 2	0,026	0,52	0,044	0,87	0,010	0,19	0,013	0,25
Cohorte 98*année 3	0,077	1,21	0,113	1,78	0,082	1,29	0,086	1,35
Cohorte 98*année 4	-0,101	-1,31	-0,070	-0,90	0,083	1,07	0,083	1,06
Cohorte 98*année 5	-0,184	-2,00	-0,162	-1,74	0,018	0,19	0,019	0,20
Cohorte 98*année 6	-0,369	-3,44	-0,349	-3,23	-0,109	-0,99	-0,105	-0,96
Cohorte 99*année 2	-0,067	-1,23	-0,046	-0,82	-0,098	-1,77	-0,095	-1,71
Cohorte 99*année 3	-0,160	-2,29	-0,130	-1,84	-0,036	-0,51	-0,034	-0,48
Cohorte 99*année 4	-0,233	-2,78	-0,206	-2,44	0,052	0,60	0,049	0,56
Cohorte 99*année 5	-0,237	-2,37	-0,219	-2,16	0,001	0,01	0,001	0,01
Cohorte 2000*année 2	-0,184	-3,40	-0,172	-3,15	-0,085	-1,55	-0,083	-1,50
Cohorte 2000*année 3	0,031	0,46	0,061	0,91	0,273	3,97	0,275	3,99
Cohorte 2000*année 4	0,051	0,64	0,080	0,99	0,399	4,82	0,399	4,80
Cohorte 2001*année 2	0,014	0,27	0,036	0,70	0,103	1,99	0,104	2,01
Cohorte 2001*année 3	0,278	4,40	0,309	4,84	0,449	6,97	0,451	6,99
Cohorte 2002*année 2	0,153	3,07	0,176	3,49	0,196	3,88	0,197	3,90
30 à 39 ans	-0,067	-6,35	-0,067	-6,34	0,008	0,29
40 à 49 ans	-0,124	-9,50	-0,125	-9,59	-0,039	-0,97
50 ans et plus	-0,445	-18,62	-0,447	-18,68	-0,366	-5,24
Femme	-0,061	-6,36	-0,063	-6,55	-0,070	-7,20
Études postsecondaire partielles	0,091	8,02	0,094	8,35	0,068	2,28
Études universitaires	0,081	6,07	0,084	6,34	0,052	1,32
Travail de bureau, ventes, services	0,215	5,25	0,213	5,19	0,199	1,93
Technologies de l'information	0,114	2,68	0,109	2,57	0,121	0,82
Autres professionnels	0,091	2,30	0,088	2,21	0,092	0,89
Autres professions	0,072	1,84	0,065	1,67	0,125	1,27
Ingénieurs	0,147	3,33	0,141	3,20	-0,063	-0,36

Tableau A7 Modèles de risque en temps discret de sortie de la première période de faible revenu (fin)

	Modèle 1		Modèle 2		Modèle 3		Modèle 4	
	b ¹	t ²	b ¹	t ²	b ¹	t ²	b ¹	t ²
Travailleurs qualifiés	-0,016	-1,17	-0,014	-1,01	0,074	1,89
Réfugiés	-0,204	-14,48	-0,196	-13,93	-0,143	-3,85
Autre catégories	0,041	2,52	0,046	2,80	-0,086	-2,40
Parle anglais, français	-0,026	-2,48	-0,027	-2,61	-0,024	-2,31
Caraïbes, Amérique Centrale et du Sud	0,146	2,82	0,145	2,79	0,149	2,86
Europe (sauf Europe de l'Est)	0,141	2,61	0,151	2,79	0,151	2,77
Europe de l'Est	0,336	6,52	0,332	6,40	0,325	6,25
Afrique	-0,190	-3,65	-0,193	-3,69	-0,193	-3,68
Asie du Sud	0,021	0,41	0,006	0,13	0,009	0,18
Asie de l'Est	-0,320	-6,27	-0,331	-6,44	-0,332	-6,45
Autre	-0,127	-2,50	-0,138	-2,70	-0,150	-2,94
Parent seul	-0,470	-21,90	-0,472	-21,99	-0,471	-21,86
Couple sans enfants	0,140	10,27	0,143	10,48	0,147	10,74
Couple avec enfants	-0,017	-1,48	-0,015	-1,26	-0,008	-0,68
Toronto	0,369	28,15	0,144	7,39	0,155	7,93
Vancouver	0,333	20,23	0,142	6,90	0,152	7,36
Autre RMR ³ 5000 000 et plus	0,439	26,60	0,178	7,58	0,185	7,85
Autre RMR ³ 100 000 à 4999 999	0,287	14,67	0,084	3,52	0,094	3,92
Autres endroits	0,140	6,70	-0,056	-2,29	-0,053	-2,16
Chômage	-0,077	-15,64	-0,075	-15,20
							plus mise en interaction de la cohorte et du niveau de scolarité, de la profession, de la catégorie d'immigrants et de l'âge	
Constante	-0,473	-23,94	-0,727	-10,79	0,295	3,15	0,196	1,46
N (nombre de personnes-années)	278 000	...	278 000	...	278 000	...	278 000	...

...n'ayant pas lieu de figurer

1. b = coefficients de régression.

2. t = statistiques t.

3. RMR = région métropolitaine de recensement.

Sources : Statistique Canada, banque de Données administratives longitudinales et Base de données longitudinales sur les immigrants.

Tableau A8 Modèles logistiques du faible revenu chronique¹

	Modèle 1		Modèle 2		Modèle 3		Modèle 4	
	b ²	t ³	b ²	t ³	b ²	t ³	b ²	t ³
Cohorte 1993	0,093	3,26	0,142	4,73	0,266	8,68	0,151	0,64
Cohorte 1994	0,042	1,44	0,124	4,12	0,395	11,90	0,409	1,71
Cohorte 1995	-0,038	-1,24	0,044	1,38	0,451	11,96	0,196	0,76
Cohorte 1996	-0,021	-0,68	0,053	1,65	0,565	13,86	-0,045	-0,16
Cohorte 1997	-0,039	-1,31	0,010	0,31	0,606	14,06	0,143	0,53
Cohorte 1998	-0,058	-1,96	0,017	0,54	0,640	14,62	-0,027	-0,10
Cohorte 1999	-0,138	-4,42	-0,063	-1,91	0,567	12,51	-0,127	-0,40
Cohorte 2000	-0,195	-6,51	-0,136	-4,27	0,495	11,16	0,107	0,39
30 à 39 ans	0,084	4,54	0,086	4,61	-0,071	-1,44
40 à 49 ans	0,256	11,35	0,259	11,48	-0,067	-0,97
50 ans et plus	0,818	21,34	0,822	21,39	0,553	4,80
Femme	0,139	8,88	0,142	9,06	0,156	9,86
Études postsecondaires partielles	-0,233	-12,45	-0,237	-12,66	-0,143	-2,88
Études universitaires	-0,365	-16,07	-0,372	-16,33	-0,476	-7,00
Travail de bureau, ventes, services	-0,371	-5,43	-0,371	-5,41	-0,526	-3,16
Technologies de l'information	-0,567	-7,77	-0,563	-7,69	-0,672	-2,93
Autres professionnels	-0,251	-3,82	-0,254	-3,85	-0,519	-3,07
Autres professions	-0,234	-3,65	-0,226	-3,52	-0,432	-2,77
Ingénieurs	-0,233	-3,02	-0,227	-2,94	-0,165	-0,60
Travailleurs qualifiés	0,148	6,52	0,144	6,37	-0,240	-3,63
Réfugiés	0,812	34,66	0,809	34,47	0,842	13,46
Autre catégorie	0,013	0,46	0,005	0,18	0,146	2,42
Parle anglais, français	-0,183	-10,15	-0,180	-9,92	-0,172	-9,41
Caraïbes, Amérique Centrale et du Sud	0,562	6,25	0,581	6,43	0,541	5,95
Europe (sauf Europe de l'Est)	0,027	0,28	0,018	0,19	0,017	0,18
Europe de l'Est	0,153	1,71	0,183	2,03	0,173	1,91
Afrique	1,080	12,06	1,100	12,23	1,087	12,02
Asie du Sud	0,779	8,85	0,822	9,28	0,799	8,97
Asie de l'Est	1,366	15,60	1,409	15,99	1,382	15,60
Autre	0,890	10,16	0,934	10,60	0,941	10,63
Parent seul	1,042	27,50	1,041	27,39	1,042	27,18
Coupe sans enfants	-0,420	-18,57	-0,425	-18,78	-0,432	-18,94
Couple avec enfants	-0,069	-3,40	-0,074	-3,62	-0,078	-3,79
Toronto	-0,801	-37,00	-0,264	-7,72	-0,298	-8,63
Vancouver	-0,649	-24,74	-0,230	-6,84	-0,258	-7,63
Autre RMR ⁴ 500 000 et plus	-0,907	-32,37	-0,282	-6,75	-0,300	-7,12
Autre RMR ⁴ 100 000 à 499 999	-0,779	-23,53	-0,321	-8,13	-0,338	-8,53
Autres endroits	-0,571	-15,90	-0,135	-3,22	-0,143	-3,40
Chômage	0,179	20,32	0,177	19,95
							plus mise en interaction de la cohorte et du niveau de scolarité, de la profession, de la catégorie d'immigrants et de l'âge	
Constante	-1,445	-69,72	-1,395	-12,66	-3,559	-23,01	-3,155	-14,73
N (nombre de personnes-années)	135 000	...	135 000	...	135 000	...	135 000	...

... n'ayant pas lieu de figurer

1. Le faible revenu chronique est défini comme étant le fait d'être en situation de faible revenu durant au moins quatre des cinq premières années au Canada.

2. b = coefficients de régression.

3. t = statistiques t.

4. RMR = région métropolitaine de recensement.

Sources : Statistique Canada, banque de Données administratives longitudinales et Base de données longitudinales sur les immigrants.

Bibliographie

- Abbott, Michael G. et Charles M. Beach. 1993. « Immigrant earnings differentials and birth-year-effects for men in Canada: post-war-1972 ». *Canadian Journal of Economics*. 26, 3 : 505–524.
- Aydemir, A., W.H. Chen et M. Corak. 2005. *Mobilité intergénérationnelle des gains chez les enfants des immigrants au Canada*. Direction des études analytiques, documents de recherche. N°11F0019MIF2005267 au catalogue. Ottawa: Statistique Canada.
- Aydemir, Abdurrahman et Mikal Skuterud. 2005. « Explaining the Deteriorating Entry Earnings of Canada's Immigrant Cohorts: 1966-2000 ». *Revue canadienne d'économique*. 38, 2 : 641–672.
- Baker, Michael et Dwayne Benjamin. 1994. « The Performance of Immigrants in the Canadian Labor Market ». *Journal of Labor Economics*. 12, 3 : 369–405.
- Bloom, David E. et Morley Gunderson. 1991. « An Analysis of the Earnings of Canadian Immigrants ». In *Immigration, Trade and the Labor Market*. John M. Abowd et Richard B. Freeman (rév.). Chicago : The University of Chicago Press.
- Bowlby, Geoff. 2003 « La haute technologie : deux ans après le boom ». *L'emploi et le revenu en perspective*. 15, 4 : 27–30. N° 75-001-XPF au catalogue. Ottawa : Statistique Canada.
- Chiswick, Barry R. 1978. « The Effect of Americanization on the Earnings of Foreign-born Men ». *Journal of Political Economy*. 86, 5 : 897–921.
- Ferrer, Ana, David Green et Craig Riddell. 2004. *L'effet de la littératie sur les gains des immigrants*. N° 89-552-MIF au catalogue. « Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes », collection, n° 12. Ottawa : Statistique Canada.
- Ferrer, Ana et Craig Riddell. 2003. « Education, Credentials and Immigrant Earnings ». University of British Columbia. Department of economics.
- Finnie, Ross et Arthur Sweetman. 2003. « Poverty dynamics: empirical evidence for Canada ». *Revue canadienne d'économique*. 36, 2 : 291–325.
- Frenette, Marc et René Morissette. 2003. *Convergeront-ils un jour? Les gains des travailleurs immigrants et de ceux nés au Canada au cours des dernières décennies*. Direction des études analytiques, documents de recherche. N°11F0019MIF2003215 au catalogue. Ottawa : Statistique Canada.
- Grant, Mary L. 1999. « Evidence of New Immigrant Assimilation in Canada ». *Revue canadienne d'économique*. 32, 4 : 930–955.

- Green, David A. et Christopher Worswick. 2002. *Gains des immigrants de sexe masculin au Canada : Effets de l'intégration au marché de travail et avantages de l'expérience acquise à l'étranger*. Document préparé pour Recherche stratégiques et statistiques, Citoyenneté et Immigration Canada. Ottawa : Citoyenneté et Immigration Canada. Disponible à <http://www.cic.gc.ca/francais/recherche-stats/rapports/gains/gains-tdm.html>
- Green, David A. et Christopher Worswick. 2006. « Immigrant Earnings Profiles in the Presence of Human Capital Investment: Measuring Cohort and Macro Effects ». University of British Columbia. Department of economics. Mars, 2006. Polycopié.
- Hum, Derek et Wayne Simpson. 2003. « Reinterpreting the Performance of Immigrant Wages from Panel Data ». University of Manitoba. Department of economics.
- Jenkins, Stephen. 2005. Survival Analysis. Institute for Social and Economic Research, University of Essex. Téléchargé de : <http://www.iser.essex.ac.uk/teaching/degrees/stephenj/>.
- Li, Peter S. 2003. « Initial Earnings and Catch-up Capacity of Immigrants ». *Analyse de politiques*. XXIX, 3 : 319–327.
- McDonald, James Ted et Christopher Worswick. 1998. « The Earnings of Immigrant Men in Canada: Job Tenure, Cohort, and Macroeconomic Conditions ». *Industrial and Labour Relations Review*. 51, 3 : 465–482.
- Meng, Ronald. 1987. « The Earnings of Canadian Immigrant and Native-born Males ». *Applied Economics*. 19, 8 : 1107–1119.
- Picot, Garnett et Feng Hou. 2003. *La hausse du taux de faible revenu chez les immigrants au Canada*. Direction des études analytiques, documents de recherche. N°11F0019MIF2003198 au catalogue. Ottawa : Statistique Canada.
- Picot, Garnett et Arthur Sweetman 2005. « Dégradation du bien-être économique des immigrants et causes possibles : Mise à jour 2005 ». Direction des études analytiques, documents de recherche. N°11F0019MIF2005262. Ottawa : Statistique Canada.
- Reitz, Jeffrey. 2001. « Immigrant Success in the Knowledge Economy: Institutional Changes and the Immigrant Experience in Canada, 1970-1995 ». *Journal of Social Issue*. 57, 3 : 579–613.
- Schaafsma, Joseph et Arthur Sweetman. 2001. « Immigrant Earnings: Age at Immigration Matters ». *Revue canadienne d'Économique*. 34, 4 : 1066–1099.
- Sweetman, Arthur. 2004. *Qualité de l'éducation des immigrants dans leur pays d'origine et résultats sur le marché du travail canadien*. Direction des études analytiques, documents de recherche. N°11F0019MIF2004234 au catalogue. Ottawa : Statistique Canada.